

DÉPLOIEMENT TARDIF DES SOLDATS SÉNÉGALAIS EN ARABIE SAOUDITE

Ryad voulait 10 000 Jambars



**Les raisons diplomatiques d'un retard
Les autorités militaires toujours dans l'attente**

P.2

DÉMISSION EN VUE AU SEIN DE
"LIBÉRAUX ET DÉMOCRATES"

Fada menacé à l'Assemblée

P.3



REPORTAGE **CITÉ DERRIÈRE TOBAGO**

"Entre les mains du Bon Dieu et de Macky"



Maison menacée de démolition

P.8

VICTIMES DE RACKET,
TRAQUÉS PAR LA POLICE

Le calvaire des Sénégalais de Nouadhibou

P.4-5



SIMPLIFIEZ VOTRE VIE EN TÉLÉCHARGEANT
L'APPLICATION **NAFA EXPRESS!**

- Transfert d'Argent
- Paiement de factures
- Achat de crédit
- Paiement chez les commerçants



Rechargez directement votre carte visa prépayée NAFA via votre application

Application gratuite disponible sur

service client 33 869 30 69 > www.nafa-express.com

L'ARABIE SAOUDITE AVAIT DEMANDÉ 10 000 JAMBARs

Ce qui retarde le départ des Jambars pour le Moyen-Orient



Calme plat à l'état-major général des armées et aux Affaires étrangères. A l'instar de tous leurs compatriotes, militaires et diplomates attendent. C'est motus et bouche cousue depuis l'annonce, lundi 4 mai, de l'envoi de 2 100 soldats en terre sainte pour prêter main forte à l'allié saoudien engagé au Yémen pour faire face à une rébellion Houtie soutenue par l'Iran. Deux mois et demi après l'annonce, c'est le statu quo. La dernière information officielle est sortie de la bouche du colonel Abou Thiam, patron de la Dirpa, qui a juste résumé la situation avec ces mots : "On attend !" Dans aucun des centres d'entraînement connus de l'armée sénégalaise, des troupes en partance pour l'Arabie Saoudite ne sont en préparation, selon nos sources.

Dans les faits, la question du déploiement des soldats sénégalais est liée un calendrier "mouvant" sur le champ diplomatique. Calendrier sur lequel le Sénégal n'a pas totalement prise. C'est l'Arabie Saoudite qui doit donner le signal. Et Ryad qui s'est engagé dans un véritable jeu d'échecs avec Téhéran, pour en vérité savoir qui sera le chef dans cette partie du monde, semble de plus en plus

hésitant. Il faut dire que le bilan des frappes aériennes au Yémen n'est pas si reluisant que cela. Elles devaient empêcher qu'Aden, la deuxième ville du pays, ne tombe aux mains des houthistes. Conséquence : l'efficacité de l'action militaire est remise en question alors qu'on attend un dénouement plus compliqué, à savoir les négociations sur le nucléaire iranien qui, si elles aboutissaient, permettraient le retour de la république islamique dans le concert des nations et, partant, une possible fin de la guerre au Yémen. Donc, l'attitude de Téhéran comptera pour beaucoup dans l'issue de la crise...

Toutes ces questions n'ont pas pu être débattues en public car le gouvernement, par la voix du chef de la diplomatie Mankeur Ndiaye, a juste lu devant les députés le message du chef de l'Etat... Mais la situation de statu quo ne semble pas trop déplaire au Sénégal qui tire les bénéfices d'un engagement simplement verbal, alors qu'aucun soldat sénégalais n'est effectivement engagé sur le théâtre des opérations.

C'est à l'occasion d'une visite officielle effectuée en Arabie Saoudite en avril dernier que le président Macky Sall et le Roi

Salman Ben Abdel Aziz Al Saoud avaient longuement échangé sur la situation sécuritaire dans la région. Le monarque avait alors sollicité le Chef de l'Etat en vue d'une contribution de notre pays à la lutte commune menée par la coalition internationale dirigée par l'Arabie Saoudite. Une deuxième opération "Tempête du désert", comme en 1991, en somme.

Lors de la première guerre du Golfe, le Sénégal avait en effet participé à la coalition internationale menée par les Usa pour chasser Saddam Hussein du Koweït. Les "Jambars" y avaient perdu 99 des leurs, mais le Sénégal était revenu auréolé de gloire de cette opération, le respect de la communauté internationale et l'équipement des armées en plus.

Les Saoudiens voulaient 10 000 hommes

Cette fois-ci, le Sénégal a bien apprécié la demande saoudienne qui, à ses débuts, était de l'ordre de 10 000 hommes, ce que le Sénégal ne peut se permettre. Mais, Dakar ne pouvait laisser en rade un allié de premier plan. Après un refus poli et diplomatique d'envoyer autant d'hommes sur un théâtre d'opérations extérieures, il fallait rassurer Ryad et ne pas jeter un grain de sable dans la belle mécanique de leurs relations bilatérales.

Déjà présents au Mali, en Côte d'Ivoire, au Darfour, en Guinée-Bissau, sollicités un peu partout, les militaires sénégalais ont semble-t-il atteint l'étiage en terme de fournitures de troupes, d'autant que leur propre environnement se dégrade avec des voisins qui font face aux menaces djihadistes. ■

HISSEIN HABRÉ

Le volet communication est toujours présent dans l'affaire Hissein Habré. La preuve, à quelques semaines du procès prévu à partir du 20 juillet prochain, la Coalition Sénégalaise pour le Jugement Équitable de Hissein Habré (COSE-JEHAB) organise, le 15 juillet prochain, une conférence-débat sur le thème : "L'affaire Habré : enfin le procès". L'objet est, selon un communiqué, "pour accompagner les efforts notables dans la lutte contre l'impunité des graves crimes de droits humains". D'après la même source, la conférence sera accompagnée d'une projection de film et d'une exposition. Justement en prélude à ce procès, le Magazine Jeune Afrique a, dans sa dernière livraison, consacré un dossier de 12 pages sur les crimes dont devra répondre l'ex-président devant les Chambres africaines extraordinaires. Le magazine panafricain n'a pas occulté les présidents ou Chef de gouvernements étrangers qui ont apporté leur soutien au pré-décès d'Idriss Déby durant son règne. Sur la liste dressée par le journal, y figurent, les noms de François Mitterrand de la France,

Ronald Reagan des USA, l'ex-Premier ministre israélien Ariel Sharon, le défunt dictateur irakien Saddam Hussein ou encore Mobutu Sese Seko, de l'ex-Zaïre devenu République démocratique du Congo. Le journal n'a pas oublié l'actuel président tchadien, Idriss Déby, et se demande si ce dernier venait à être cité comme témoin...

OTAGES SANSAMBA

La prise d'otages à Sansamba dans la région de Sédhiou (15 personnes dont 5 se seraient échappées à la faveur d'une intervention de la gendarmerie) "est la manifestation d'une instrumentalisation d'éléments quelconques isolés, bien qu'ils soient possiblement, en tant qu'individus, de telle ou telle faction du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC)". Telle est la conviction de Jean-François Marie Biagui, Président du Mouvement pour le Fédéralisme et la Démocratie Constitutionnels (MFDC-fédéraliste). Rien n'est moins sûr selon lui mais, le cas échéant, "il faudrait que l'on fasse l'économie de

toutes opérations de ratissage pour les libérer, entendu que les autorités affirment, urbi et orbi, être en contact permanent depuis maintenant trois ans avec ce chef de guerre de ATIKA (la branche armée du MFDC)", poursuit-il dans un communiqué parvenu hier à notre rédaction. M Biagui estime nécessaire "une stratégie commune de lutte contre toutes les formes de banditisme en Casamance, chacun étant compétent dans sa sphère propre : l'Etat, partout où il en a le contrôle exclusif effectif ; et le MFDC, dans ses "no man's lands", conclut-il.

TRANSHUMANCE

Le maire de Dodel, Mamadou Bassirou Sall, ancien responsable du parti de Mamoune Niasse et de Rewmi d'Idrissa Seck, a rejoint les prairies marron de l'Alliance pour la République (Apr). L'annonce a été faite au cours d'un Ndogu politique organisé ce samedi par Yetta Sow, député, Vice-présidente à l'Assemblée nationale et Maire de Ndiayène Pendaou. Au cours de cette rencontre, les cadres apéristes du département de Podor ont fait le serment de maintenir la flamme de la mobilisation sur le terrain et l'unité dans les rangs. Il faut dire que ce rassemblement a été une sorte de séance d'exorcisme des démons de la division, mais aussi une heure de vérité pour les militants et responsables du parti présidentiel. Au finish, l'objectif visé par ces derniers est de faire du département de Podor "le grenier électoral de l'Alliance pour la République". Pour cela, a plaidé l'honorable député Yetta Sow, il faut une politique sociale à la base afin de prendre en charge les préoccupations des populations, comme cela a été le cas avec le programme de la couverture maladie universelle, CMU, initié par le Chef de l'Etat. Quant à la nouvelle recrue, en l'occurrence le maire de Dodel, il n'a pas fait dans la dentelle pour affirmer avec force et détermination son militantisme dans le parti du président de la République. Il a par la suite demandé à être accepté et impliqué lui et ses militants.

FEUILLETON GREC

Il n'y a toujours pas de compromis ou d'accord, au sein de l'Eurogroupe à propos de la crise grecque. Bien au contraire : durant tout le week-end, à Bruxelles, le ton est monté entre les pays européens, avec ceux qui veulent tout faire pour garder la Grèce dans la zone euro et ceux pas opposés à un "Grexit". "Les chefs d'Etat ont dû s'employer à recoller les morceaux d'une Europe qui s'est violemment déchirée tout le week-end", rapporte Francetv info. Selon les médias occidentaux, ce sont les Allemands qui retardent les négociations en exigeant des engagements sur les privatisations. L'on est donc loin de sortir du bout du tunnel et même un feu vert de dernière minute ne résoudrait pas tout, car dès lors, il faudra que plusieurs parlements de plusieurs pays votent." On pourrait même demander au parlement grec d'adopter dès cette semaine des mesures très concrètes", croit savoir un dirigeant européen cité par Francetv info. Quoi qu'il en soit, ce feuilleton grec semble loin d'être terminé.

MORT DE SANKARA

L'éventualité d'une participation française à l'assassinat de Thomas Sankara motive-t-elle le refus de Claude Bartolone, président de

l'Assemblée nationale française, d'autoriser l'ouverture d'une commission d'enquête parlementaire ? C'est ce que semble dire le réseau "Justice pour Sankara justice pour l'Afrique". Deux courriers, datés respectivement du 30 avril et du 5 mai 2015, l'un émanant de 25 députés du Conseil national de Transition du Burkina Faso, l'autre du chef du groupe parlementaire des organisations de la Société civile au nom des 25 députés de son groupe, ont été transmis à Claude Bartolone, ainsi qu'à tous les députés de l'Assemblée nationale. Ce dernier a répondu qu' "une telle commission d'enquête n'aurait aucun pouvoir pour conduire des investigations dans un autre Etat" et que "la procédure judiciaire désormais ouverte au Burkina lui semble "l'instrument juridique le plus approprié pour rechercher les responsables de cette affaire", selon le communiqué. Le réseau international "Justice pour Sankara justice pour l'Afrique" promet de ne pas en rester là et de prendre de nouvelles initiatives pour que la vérité sur une éventuelle participation française à cet assassinat soit connue.

BOKO HARAM / TCHAD

Un kamikaze déguisé en femme s'est fait exploser avant-hier, samedi, sur le marché central de N'Djamena, faisant au moins 15 morts, un attentat revendiqué, selon le site de jeuneafrique, par le groupe islamiste Boko Haram. Même affaibli par l'opération régionale en cours, le groupe islamiste nigérian reste une menace pour les pays riverains du lac Tchad et d'abord pour le nord-est du Nigeria, où 13 personnes ont été tuées dans deux attaques distinctes depuis vendredi dernier. Boko Haram a revendiqué l'attentat de N'Djamena et l'une des deux attaques commises au Nigeria, a rapporté le centre de surveillance des sites islamistes SITE, basé aux États-Unis. La revendication, faite sur Twitter était signée "État Islamique, Province d'Afrique de l'Ouest", appellation que se donne Boko Haram depuis qu'il a fait allégeance en mars dernier au groupe État Islamique (EI), a indiqué le centre, qui a son siège aux États-Unis.

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur général, Directeur de publication : **Mahmoudou Wane**
Rédacteur en chef : **Ibrahima Khalil Wade**
Rédacteur en chef délégué : **Gaston Coly**

Rédaction :
Sophiane Bengeloun, Bigué Bob, Matel Bocoum, Adama Coly, Georges Diatta, Viviane Diatta, Mame Talla Diaw, Aida Diène, Ousmane Laye Diop, Assane Mbaye, Aliou Ngamby Ndiaye, Fatou Sy, Babacar Willane
Correcteur :
Boubacar Ndiaye

Directeur artistique : **Fodé Baldé**
Maquette :
Penda Aly Ngom Sène, Joe Waly Diam

Service commercial :
maimouaenquete@gmail.com
Tél. : 33 825 07 31 - 778341190
70 408 82 22 - 70 746 50 16
Impression : **Graphic Solutions**

ASTROSENEGAL

Leader de la Voyance au Sénégal

Avenir - Amour - Santé - Travail

Contactez-nous 24h/24 7J/7 au : 88 828 28 28

www.astrosenegal.com

DÉMISSION EN VUE AU SEIN DU GROUPE "LIBÉRAUX ET DÉMOCRATES"

Diagne Fada menacé à l'Assemblée nationale

Des députés Pds se préparent à déposer leur démission du groupe parlementaire "Libéraux et Démocrates". Avec pour objectif d'affaiblir Modou Diagne Fada, son actuel président et principal animateur du mémorandum du "1er juin" demandant une réforme du parti, le renouvellement de ses instances en particulier.

■ MAME TALLA DIAW

Le feu couve toujours au Pds. Dans le sillage de la position défendue récemment par Babacar Gaye, le porte-parole de la formation libérale, qui a demandé la démission des députés libéraux après la récente modification du règlement

intérieur de l'Assemblée nationale, les "Libéraux et démocrates" risquent de voir leurs rangs se dégarnir. En effet, des députés Pds se préparent à déposer leur démission du groupe, avec pour objectif d'affaiblir Modou Diagne Fada, son actuel président et principal animateur du mémorandum du "1er juin" demandant une réforme du parti, le



Diagne Fada

renouvellement de ses instances en particulier.

Saluant la démission du député Mamadou Lamine Diallo (Tekki) du groupe parlementaire "Benno Bokk Yakaar", Babacar Gaye l'avait considérée comme "un acte de haute portée morale". Estimant qu'il n'attendait pas moins "d'un homme debout",

il avait souligné que le groupe parlementaire ne procure "que des avantages matériels et financiers qui n'ont aucun rapport avec les intérêts des populations que le député est censé représenter". Le porte-parole du parti démocratique sénégalais (Pds) a donc été pris au mot par des députés, mais pas pour les mêmes raisons.

A l'Assemblée nationale, le Pds voit le président de son groupe, Modou Diagne Fada, et son coordonnateur national, Oumar Sarr se regarder en chiens de faïence et étaler sur la

scène publique l'ampleur de leurs désaccords. Il s'agit de faire démissionner quatre députés et, selon nos sources, Mme Woré Sarr (karismiste convaincue) et Oumar Sarr, conduisent l'initiative.

Dans les faits, la position de Modou Diagne Fada, président de groupe et donc membre de droit de la conférence des présidents, rehausse la portée de son combat, pour refonder la formation libérale, alors que le camp d'en face, scotché à la volonté de Me Wade, roule pour Karim Wade, candidat officiel du Pds à la prochaine présidentielle. Une démission en cascades de députés libéraux sonnerait le glas du groupe dirigé par le président du conseil départemental de Kébémér. Alors question : le groupe "Benno Bokk Yaakaar" pourrait-il alors "prêter" des députés pour maintenir l'existence du groupe ? Surréaliste car cela équivaldrait à de difficiles contorsions ; d'ailleurs, une telle tentative se heurterait au nouveau règlement intérieur qui interdit le nomadisme parlementaire.

La tendance favorable à Oumar Sarr frapperait un grand coup en favorisant la dissolution du groupe des "Libéraux et démocrates". D'abord, cela priverait Modou Diagne Fada d'une position stratégique ; ensuite, une telle initiative réduirait le nombre de groupes parlementaires à une seule unité, le groupe de la majorité, et décrédibiliserait l'actuelle configuration de l'Assemblée nationale. ■



La société PARENTERUS S.A., société au portefeuille du Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques du Sénégal (FONISIS S.A.), en partenariat avec un pharmacien promoteur et des investisseurs privés et institutionnels, est une unité industrielle pharmaceutique visant la production de flacons de perfusions de 500ml pour le marché sénégalais et sous régional. La société sera implantée à Bayakh, Région de Thiès.

Dans le cadre de sa campagne de recrutement pour le démarrage de ses activités, la société PARENTERUS est à la recherche des profils suivants :

➤ Pharmacien Responsable de Production

Responsable de la mise en œuvre de la stratégie de production sur un site industriel en fonction des objectifs, dans le respect de la réglementation et de la qualité, des règles d'hygiène et de sécurité, des coûts et des délais prévus, il se chargera de l'organisation et de l'animation des équipes de production.

Formation : Doctorat en Pharmacie

Expérience : 3 à 5 ans d'expérience en industrie pharmaceutique, à un poste similaire.

➤ Ingénieur Responsable de la Maintenance

En charge de la définition de la stratégie industrielle de maintenance et d'optimisation de l'outil de production, il anime et supervise les équipes de maintenance dans le respect de la réglementation et des règles d'hygiène et de sécurité.

Formation : Ingénieur électromécanicien

Expérience : 3 à 5 ans d'expérience à un poste similaire dans une unité industrielle, de préférence pharmaceutique.

➤ Responsable Administratif et Financier

Il est en charge de :

- définir et superviser la gestion administrative et financière de l'entreprise selon les choix stratégiques adoptés par les instances dirigeantes et les réglementations ;
- définir les indicateurs nécessaires au suivi d'activité et au reporting à la direction et au conseil d'administration ;
- élaborer le budget prévisionnel de la société, le présenter aux instances dirigeantes et effectuer les ajustements ;
- suivre l'exécution du budget de construction de l'usine ;
- veiller à l'enregistrement exhaustif des transactions comptables et financières, et élaborer les états financiers de la société ;
- suivre l'évolution des résultats financiers de la structure et établir son plan de financement ;
- superviser, contrôler la gestion de la trésorerie et émettre des recommandations sur l'allocation des ressources financières aux instances dirigeantes ;
- superviser et coordonner le contrôle de gestion (évaluation des risques financiers, validation de choix

fiscaux, mise en place d'une comptabilité analytique de gestion et de production, etc.) ;

- superviser et coordonner l'action des services généraux, des conseils juridiques en matière de litige et de montages financiers ;
- assurer la liaison avec l'administration fiscale et superviser toutes les procédures de démarche et de déclaration fiscales.

Formation : Master II en gestion et finance ou équivalent.

Expérience : 10 ans d'expérience en industrie, de préférence pharmaceutique, expérience significative en contrôle de gestion.

➤ Responsable des Ressources Humaines et Services Généraux

En charge de la définition et de la mise en œuvre de la politique de management et de gestion des ressources humaines (recrutement, rémunération, mobilité, gestion des carrières, ...) de l'entreprise, il élabore la gestion administrative du personnel (dossiers individuels, paie, ...) ; contrôle l'application des obligations légales et réglementaires relatives aux conditions et aux relations de travail ; organise le dialogue social et participe aux opérations de communication interne liées aux mutations de l'entreprise ; participe à la définition des orientations stratégiques de la structure.

Formation : Master II en Gestion des Ressources humaines.

Expérience : 3 à 5 ans d'expérience sur un poste similaire.

En plus du français, tous les candidats devront avoir une bonne maîtrise de l'anglais.

Merci d'envoyer une lettre de motivation pour le poste ciblé (sur une (1) page Word ou PDF maximum) et un CV (sur une (1) page maximum Word ou PDF) obligatoirement aux adresses suivantes : emploi@parenterus.com et parenterus@fonsis.org en mentionnant en objet : « PARENTERUS - Candidature pour le poste de [Nom du poste ciblé] » au plus tard le **vendredi 17 juillet 2015 à 17h00 (GMT)**. La lettre de motivation devra être adressée à Monsieur l'Administrateur Général de PARENTERUS S.A.

TOUTE CANDIDATURE QUI DÉPASSERA LA LIMITE DE PAGES OU REÇUE AU-DELÀ DU DÉLAI SERA AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIÉE.

RÉDUCTION DU MANDAT PRÉSIDENTIEL DE 7 À 5 ANS Me Moussa Diop vote le respect de la parole donnée

La réduction annoncée du mandat présidentielle par le président de la République, Macky Sall, continue de trancher les avis au sein du parti présidentiel, l'Alliance pour la République. Prenant ce week-end le contre-pied de certains responsables apéristes qui estiment que le Chef de l'Etat a été élu sur la base d'un mandat de 7 ans, le président de l'Alternance générationnelle (AG/JOTNA) demande à Macky Sall de respecter sa parole déjà donnée.

« Je reste optimiste et je ne crois qu'à la parole donnée. C'est vrai qu'on a entendu beaucoup de choses sur un probable reniement, mais je ne suis pas pour un reniement », a d'emblée répondu avant-hier Me Moussa Diop, invité de l'Amicale des élèves et étudiants ressortissants de Podor autour d'un "Ndogu (rupture du jeûne) de presse". Le président de l'Alternance générationnelle/Jotna (AG/JOTNA) par ailleurs directeur général de la société Dakar dem dik (DDD) estime que "la parole est dehors et qu'une promesse a été faite aux Sénégalais qui se sont prononcés sur la base de ce qu'ils ont entendu ou lu". "Le président Macky Sall, en tant que candidat à l'élection présidentielle de 2012, a émis le souhait de réduire son mandat de 7 à 5 ans, je demande que cette promesse soit tenue parce que je ne veux pas entendre du wax waxeet (reniement)", déclare-t-il.

L'avocat inscrit au barreau de Paris n'a pas manqué d'inviter "tous ceux qui épiloguent sur la question à prendre de la hauteur et à être des hommes d'Etat au service du Sénégal et non au service d'une formation politique". "Le président de la République doit respecter sa parole donnée surtout que son prédécesseur a été emporté par son fameux wax waxeet et je n'émet pas le souhait qu'il entre dans cette politique politicienne de quelques personnes de son entourage", soutient-il.

Outre la réduction du mandat présidentiel, le président de AG/JOTNA s'est également prononcé sur la réforme de l'Acte 3 de la décentralisation qui charrie beaucoup de critiques de la part des acteurs après seulement un an de mise en œuvre. Selon lui, "l'esprit qui a guidé la réforme de l'Acte 3 de la décentralisation vise un développement d'ensemble du Sénégal à travers des territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable". A cet effet, souligne-t-il, "il faut que cela s'accompagne de moyens suffisants". Toutefois, reconnaît-il, "tout n'est pas parfait". D'ailleurs, dit-il, "si le chef de l'Etat a émis le souhait de faire un bilan à mi-parcours de l'application de cette réforme et de voir ce qui n'allait pas, c'est pour corriger la situation". Cela, "même si le budget qui est habituellement alloué aux collectivités locales est passé de 18 à 20 milliards cette année, soit une hausse de 2 milliards". ■

ASSANE MBOYE

NOUADHIBOU - SÉNÉGALAIS VICTIMES DE RACKET, TRAQUÉS PAR LA POLICE...

Le travail de titan du consulat du Sénégal

Ouvert le 3 juin 2014, il y a juste un an, les services du Consulat honoraire du Sénégal à Nouadhibou, ville située à 465 km de Nouakchott, au nord de la Mauritanie, s'activent à longueur de journée pour sortir les Sénégalais des griffes de la justice mauritanienne. Ainsi, compatriotes en situation irrégulière, pêcheurs hors-la-loi, émigrés venant d'Europe via le Maroc, malades en instance d'évacuation, conflits conjugaux... sont le menu et le quotidien du Consul Boughourbal Moulaye Abass.



Rencontre avec les représentants des Sénégalais de Nouadhibou

Il ne se passe pas une journée sans qu'El Hadj Kébé, assistant au Consul, ne soit sollicité par un Sénégalais qui a maille à partir avec la justice mauritanienne de Nouadhibou. Des commissariats de quartier à la police centrale, en passant par les pêcheurs du quai de débarquement, les appels au secours des Sénégalais ne manquent jamais. Le consul Moulaye Abass, en dépit de sa mobilité, ne quitte jamais son téléphone pour solliciter et obtenir des autorités administratives, policières et/ou de la gendarmerie de Nouadhibou la solution aux problèmes des Sénégalais vivant dans cette ville. Le dernier cas sérieux qui lui a été soumis est celui de Mouhamadou Ndoye, mécanicien frigoriste dans un bateau battant pavillon Belize, avec 1 500 tonnes de poissons pourris à bord, qui s'est vu confisquer ses documents ainsi que ceux du navire en question pour avoir navigué dans les eaux mauritaniennes sans autorisation, le 24 juin dernier. Le capitaine ayant pris la fuite en Espagne. Un simple coup de fil du consul a suffi au Sénégalais Ndoye pour récupérer ses documents et rejoindre sa famille à Dakar, après un mois de calvaire.

Les cas sociaux, la raison d'être du consulat

L'existence du Consulat est due en grande partie à l'importance des cas sociaux de cette ville au nord de la Mauritanie qui, depuis plusieurs années, attendaient impatiemment ce prolongement de l'ambassade. En effet, des Sénégalais en situation irrégulière, des malades en situation d'évacuation, des accidentés, des victimes d'incendie, des naufragés et même des dépouilles mortelles

n'avaient pas de solution à Nouadhibou. Les services de l'ambassade ne s'y rendaient que très rarement, voire même pas. Ces Sénégalais étaient laissés à leur propre sort. Aujourd'hui, tous poussent un ouf de soulagement. A en croire M. Kébé, qui dresse un tableau des interventions du consulat, il y a 3 Sénégalais condamnés pour usage de drogue et de faux billets. Il s'agit notamment de Baye Ndiaye Kane qui a écoupé de 7 ans de prison (3 ans et 1 mois déjà purgés), Baye Sow, 5 ans de prison (plus d'un an déjà) et de Maguette en détention pour 5 ans pour usage de faux billets de banque.

Quatre autres prévenus sont dans le collimateur de la justice. Il s'agit d'Issa Sy, interpellé pour usage de drogue, Souleymane Touré pour homicide involontaire. Sa pirogue avait heurté une autre (mauritanienne) occasionnant la mort de l'un des occupants. Toutefois, El Hadj Kébé, qui suit ces dossiers au niveau de la justice, précise qu'il y a pour ce cas précis des tentatives de règlement à l'amiable contre le versement d'une diya d'environ 10 millions de Fcfa. Pourtant, la société Mauritania Fish Meal (MFM), où travaille le prévenu, avait pris l'engagement de verser la moitié de l'argent, sans suite. Quant à Mohamed Diop et Tidiane Diop, deux pêcheurs interpellés pour mauvaises mœurs, ils doivent leur liberté au paiement de 30 000 F chacun sous forme d'amende. Ce n'est pas tout, les conflits conjugaux trouvent également des solutions au consulat, grâce à l'entremise de M. Abass et son collaborateur Kébé.

Ce que confirme Samba Sy, vendeur d'habits au centre ville, arrivé à Nouadhibou en 2010. "La vie était beaucoup trop dure pour les

Sénégalais, mais depuis l'ouverture du Consulat, les problèmes et les détentions de Sénégalais (surtout pour motifs légers) se sont atténués. Avant, il était fréquent et facile d'envoyer des Sénégalais en prison", soutient-il. Néanmoins, poursuit-il, "la carte de séjour qui cause des ennuis aux Sénégalais a engendré le départ de beaucoup d'entre nous, pour la plupart des pères de famille". Déplorant le nonaccès à l'emploi, bien que détenant sa carte de séjour, Sy apprécie le travail du consulat, en dépit du faible taux d'inscription des Sénégalais qui n'ont pas encore été bien sensibilisés. "Je ne suis jamais allé au Consulat. Il faut une campagne de sensibilisation pour que les gens sachent et comprennent la mission du consulat", lance Sadio Camara, entrepreneur maçon.

Le consulat, un travail de titan...

Loin d'être un centre de recensement des Sénégalais tout court, le Consulat honoraire de Nouadhibou est un vrai service d'intervention. Le faible nombre de détenus et de prévenus (7 seulement, alors qu'à Nouakchott, on compte 31 Sénégalais en détention dont 2 femmes ndlr) montre si besoin en était, que le travail qu'abat le Consulat sous l'égide de Moulaye Abass Boughourbal est colossal. Cet opérateur économique du secteur de la pêche emploie des centaines de pêcheurs sénégalais dans sa Société d'élaboration des produits halieutiques (SEPH). La diligence des interventions et les bonnes relations qu'il entretient avec les autorités mauritaniennes de Nouadhibou font que les Sénégalais en difficulté s'en sortent mieux. Il s'y ajoute que durant ce mois béni

de Ramadan, les services du consulat font des dons de vivres aux prisonniers et autres Sénégalais nécessiteux. Sans compter des soutiens qu'accorde le consul aux familles en difficulté, révèle un bénéficiaire sous l'anonymat.

Le consulat est également intervenu en faveur de 17 pêcheurs guetndariens saisis et abandonnés en septembre 2014 par la marine marocaine dans le "no man's land" à la frontière entre la Mauritanie et le Maroc, note le Consul. Selon Abass, le Consulat est intervenu "une centaine de fois pour les Sénégalais qui transitent en venant de l'Europe avec des passeports sénégalais périmés. Nous avons aussi évacué, à la charge du consulat, des malades, des drogués et même des fous".

Seulement, le Consul et son équipe déplorent le fait que "beaucoup de Sénégalais ne viennent pas s'immatriculer au Consulat". Sur environ 10 à 15 000 Sénégalais établis à Nouadhibou, seul un millier a été répertorié dans les services du Consulat, note M. Kébé qui confie qu'une campagne de sensibilisation et de conscientisation des Sénégalais est en cours de préparation, en vue d'amener ses compatriotes à se rapprocher du Consulat.

A en croire le diplomate, une collaboration étroite existe entre ses services et l'ambassade à Nouakchott, lorsque des cas épineux atterrissent au tribunal de Nouakchott. Il déroule un chapelet de cas. "J'avoue que le gros des problèmes des Sénégalais (ndlr : les cartes de séjour), c'est à Nouakchott", dit-il. "Il est vrai que tout ne peut pas être parfait, mais nous faisons le maximum, à chaque fois, en donnant le meilleur de nous-mêmes" pour satisfaire les Sénégalais, "même pour les cérémonies culturelles ou religieuses", souligne-t-il.

Les Sénégalais apprécient...

En dépit des nombreux problèmes auxquels sont confrontés les Sénégalais, ces derniers n'hésitent pas à apprécier l'action du consulat qu'ils trouvent "efficace et très utile". C'est d'abord Mouhamadou Ndoye, ce mécanicien frigoriste de bateau qui vient de trouver la solu-

tion à son problème, grâce à l'intervention du consul. "Je salue le travail du consulat sans lequel j'aurais continué à vivre le calvaire dans ce bateau qui me doit 5 mois de salaire (toujours impayés ndlr)". Samba Sy également embouche la même trompette. "Abass et Kébé font un excellent travail. Kébé passe tout son temps dans les commissariats, parfois à pied, tandis qu'Abass ne quitte jamais son téléphone pour solliciter la libération des Sénégalais interpellés". "C'est ce que nous attendions des services du consulat que nous avons enfin obtenu avec à sa tête un homme qui a le sens des relations humaines", déclare Sadio Camara. De son côté, Awa Sagna, une restauratrice qui a vécu plusieurs années à Nouadhibou, a noté une nette amélioration des conditions de séjour de ses compatriotes, même si elle déplore la baisse de son business et la situation des pêcheurs encore confrontés à d'énormes problèmes liés à l'exercice de leur métier.

Racket, corruption, chantage

Rebondissant sur la question, Ibrahima Wade, responsable des pêcheurs, soutient : "Depuis l'ouverture du consulat, nos problèmes se sont atténués. Mais, je dois aussi préciser que nous sommes toujours traqués par la police "Mesgharou" (du nom du Général qui l'a créée) pour les cartes de séjour. Parfois, les pêcheurs sont obligés de plonger dans l'eau pour s'échapper". "La police m'a poursuivi jusqu'à mon domicile", déclare Youssouf Sonko, pêcheur de son état. N'eût été l'intervention de mon employeur qui a appelé le consul, j'allais souffrir voire être tabassé et reconduit à la frontière, alors que j'avais des pièces avec moi". La plupart des pêcheurs guetndariens arrivent en Mauritanie par la mer sans aucun papier en main. Parfois, le consulat est tenu, pour assister certains, de faire recours à deux témoins bien connus pour certifier de leur sénégalité, soutient le consul. Racket, corruption, chantage... par les policiers sont monnaie courante et le lot quotidien des problèmes que vivent les Sénégalais dans la capitale économique de la Mauritanie. ■

Pêcheurs sénégalais en préparation



BOUGHOURBAL MOULAYE ABASS (CONSUL HONORAIRE DU SÉNÉGAL À NOUADHIBOU)

“Comment nous avons évité l’expulsion de plusieurs milliers de nos compatriotes”

Officiellement installé comme consul honoraire du Sénégal à Nouadhibou, le 3 juin 2014, Boughourbal Moulaye Abass est un grand opérateur économique dans le secteur de la pêche. Son entregent, son amour pour le Sénégal et les Sénégalais font qu’il a été pendant longtemps sollicité par ses compatriotes pour devenir officiellement leur consul. Une doléance qu’ils demandaient au Président Diouf, puis au président Wade et que Macky Sall a réalisée. Le consul revient dans cet entretien sur son combat pour le bien-être de ses compatriotes.

Il y a un an (le 3 juin 2014 ndlr) que le consulat a ouvert ses portes. En votre qualité de Consul Honoraire, quelle évaluation faites-vous de votre action sachant que la carte de séjour continue de causer des ennuis aux Sénégalais ?

Le Consulat Honoraire de la République du Sénégal a été mis en place, grâce à la volonté et la politique de son Excellence Monsieur le président de la République du Sénégal Macky Sall pour s’occuper et défendre les intérêts des ressortissants sénégalais résidant à Nouadhibou en particulier et à l’extérieur du Sénégal en général. Notre Consulat, en collaboration avec l’Ambassade à Nouakchott, a permis d’éviter l’expulsion de plusieurs milliers de ressortissants sénégalais, pour défaut de papiers (acte de naissance, carte d’identité nationale ou autres documents permettant d’établir leur citoyenneté sénégalaise). Grâce à l’aide de son Excellence



l’Ambassadeur du Sénégal à Nouakchott Monsieur Mamadou Kane et sa détermination à résoudre cas par cas les difficultés des Sénégalais, mais aussi grâce à l’appui du Ministère de l’Intérieur du Sénégal et la disponibilité des autorités mauritaniennes, nous avons réussi à faire obtenir à la majorité de nos ressortissants la carte de séjour.

Bien entendu, avec le flux important d’arrivants, ce travail continue et nous avons aussi mis en place un programme de sensibilisation pour que nos ressortissants qui viennent en Mauritanie disposent au moins de papiers d’identification. Depuis notre installation, ils sont plus d’un millier à être inscrits au Consulat.

Les pêcheurs sénégalais disent qu’ils sont traqués jusqu’aux portes de votre usine de traitement de produits halieutiques où beaucoup d’entre eux travaillent. Cela les inquiète.

C’est vrai, depuis deux mois, nous avons constaté un certain zèle des agents de sécurité durant les opérations de contrôle des étrangers à Nouadhibou. Cela concernait tous les étrangers résidant en Mauritanie. L’usine se trouve en plein centre de la ville et la police a un poste permanent à 200 mètres pour sécuriser en général les installations du port et des usines se trouvant dans cette zone. Par contre, je peux vous affirmer qu’aucun de mes pêcheurs n’a été expulsé, à ce jour, et nous avons débloqué à l’époque la contre-valeur de vingt millions de francs CFA pour qu’ils établissent leurs cartes de séjour.

Vous êtes en pleine action dans votre mission de Consul Honoraire

alors que le décret devant vous confirmer et vous installer officiellement dans vos fonctions tarde à tomber du côté sénégalais. Quel commentaire vous inspire cette situation ?

Vous savez, l’instruction écrite de son Excellence Monsieur le Président Macky Sall me conférant les pouvoirs de Consul Honoraire et la confirmation de Son Excellence Monsieur le Président Mohamed Ould Abdel Aziz suffisent largement et me permettent d’exercer et de remplir sereinement cette responsabilité pour servir la communauté sénégalaise dans le respect des lois et règlements de nos deux pays. Nous avons deux présidents, deux gouvernements, mais nous sommes un seul peuple.

Votre patron, l’ambassadeur du Sénégal en Mauritanie, SEM Mamadou Kane est en fin de mission. Quelle appréciation faites-vous de celle-ci (mission) notamment au niveau de Nouadhibou ?

C’est un homme dynamique, admirable, respectueux, consciencieux et dévoué à son pays. Durant son séjour, il a œuvré à consolider les liens séculaires, fraternels, économiques, politiques, entre nos deux pays. Il jouit d’un respect considérable. C’est un grand musulman qui jouit d’une popularité “diplomatique” en Mauritanie. Je lui souhaite une santé de fer, un bonheur considérable, du succès dans ses futurs projets et il sera toujours chez lui en Mauritanie. Qu’Allah le Tout-Puissant le protège avec sa famille. ■

AMBASSADE DU SÉNÉGAL EN MAURITANIE

Journée de solidarité au profit des 31 détenus sénégalais

Le rituel a été respecté. Pour la quatrième année consécutive, l’Ambassade du Sénégal et la communauté sénégalaise ont organisé, ce 8 juillet, une journée de solidarité avec les détenus et autres Sénégalais en détresse, à l’occasion du mois béni de ramadan. 31 détenus sénégalais ont bénéficié de ce don de vivres.

Trente et un Sénégalais dont deux femmes ont bénéficié de l’action humanitaire qu’a offerte ce 8 juillet, l’Ambassade du Sénégal à Nouakchott en collaboration avec la communauté sénégalaise qui s’est mobilisée pour la circonstance. Chaque année, l’Ambassade et la communauté organisent une journée de solidarité au profit des détenus sénégalais mais aussi d’autres Sénégalais en détresse vivant en ville ou dans les hôpitaux mauritaniens.

C’est d’abord le directeur de l’administration pénitentiaire, M. Cheikh Mahmoud Yeha, d’indiquer à l’occasion que “cette journée est devenue une tradition. Nous savons que désormais, aucun mois de ramadan ne peut passer sans que cette journée ne soit organisée au profit des détenus sénégalais”. Invoquant les bonnes relations qui existent entre son administration et l’Ambassade, le directeur a souligné qu’il n’a pas besoin de regarder la loi pour l’organisation de cette journée. Il a même demandé la pérennisation de cette action humanitaire. “Vous êtes la seule Ambassade qui fait ce genre d’actions que nous vous demandons de pérenniser”, a-t-il dit.

“Prisonniers mais toujours sénégalais...”

Pour sa part, l’Ambassadeur du Sénégal à Nouakchott, SEM Mamadou Kane, a dans son intervention souligné que “c’est un droit pour tout Sénégalais vivant à l’étranger d’avoir une assistance consulaire de l’Etat”. C’est pourquoi, poursuit-il, “nous avons choisi ce mois béni de ramadan qui est un mois d’abstinence, de solidarité et de partage pour exprimer notre compassion avec les détenus sénégalais. Ceux-là qui sont en détention mais ne

cessent pas d’être des Sénégalais”. Cette action humanitaire ne se limite pas aux détenus mais s’étend aux autres Sénégalais en difficulté notamment ceux qui sont dans les structures hospitalières. Remerciant au passage l’administration pénitentiaire qui a toujours bien accueilli la mission diplomatique, l’ambassadeur a indiqué que “cela dénote d’une parfaite compréhension entre cette administration et l’ambassade”. M. Kane a fait constater au passage que le nombre de détenus sénégalais a sensiblement diminué par rapport à l’année dernière. Sur 44 détenus, cette année, seuls 31 dont 2 femmes croupissent en prison. Selon le diplomate sénégalais, “cela veut dire qu’il y a quelque part des progrès qui ont été faits dans le traitement des dossiers judiciaires. Les détentions préventives sont réduites parce qu’il y a une diligence au niveau des jugements”.

A l’endroit des détenus, il a soutenu : “Le Sénégal ne vous abandonnera jamais. C’est vrai, la prison est un lieu de privation de liberté mais également c’est un centre de correction pour se rectifier et réintégrer la société. Donc si nous faisons cet acte de solidarité, c’est pour vous montrer que vous ne serez jamais abandonnés par vos compatriotes et l’Etat du Sénégal”, a-t-il dit. D’ailleurs, il a précisé : “Même s’il n’y a pas de détenus sénégalais ici en prison, cette action sera organisée chaque mois de ramadan pour respecter la tradition.”

Après cet échange, il a été procédé à la distribution des dons à chaque détenu avant qu’une rencontre à huis clos n’ait lieu entre la délégation sénégalaise et ses détenus. Des témoignages de détenus sénégalais font savoir qu’ils sont “bien traités”. “En prison, nous ne nous plaignons de rien sauf que nous sommes en milieu carcéral”, a souligné Mohamed El Habib Ba, le porte-parole du jour des détenus. Cependant, nos compatriotes se sont plaints de leurs interpellations suivies d’emprisonnement pour des motifs légers. Des effectifs pléthoriques dans les cellules (30 à 40 personnes par cellule !). Sur ces 31 détenus au 1er juillet 2015, il y a 16 condamnés à des peines allant de 1 à 3 ans pour des motifs liés à l’escroquerie, au viol, à l’usage de la drogue, au vol avec agression, vente de vin, aux mauvaises mœurs, au charlatanisme, détournements de fonds, association de malfaiteurs... ■

ME MAKHTAR SOW COMMISSAIRE PRISEUR QUARTIER SOR BAYAL, SAINT-LOUIS

VENTE PAR EXPROPRIATION FORCÉE

LE JEUDI 23 juillet 2015 A 9H00 MINUTES ET JOURS SUIVANTS

Dans l’enceinte de la Compagnie Sucrière Sénégalaise à Richard Toll, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au dernier offrant enchérisseur de :

- 5 camions de marques CAMC dont 4 avec wagons et 1 avec citerne, immatriculés respectivement : SL 3432 B, SL 3625 B, SL 3601 B, SL 3134 B et SL 3659 B (citernes)
- 2 véhicules de marque MITSUBICHI L200, immatriculés SL 3533 B et SL 2632 B.

Ces véhicules sont saisis sur la Compagnie Sucrière Sénégalaise dite C.S.S, société Anonyme, prise en la personne de son Directeur Général en ses bureaux Usine à Richard Toll mais faisant élection de domicile en l’Etude de Me Boubacar WADE, Avocat à la Cour, 4, Boulevard Djily Mbaye X Avenue Fadiga à Dakar à la requête du sieur Oumar TOURÉ, transporteur, demeurant à Touba au quartier, ayant pour conseils constitués Me Mamadou Ciré BA, avocat à la Cour, 6 Rue Lieutenant Pape Mar Diop X Khalifa Ababacar Sy Nord Saint-Louis du Sénégal et Maître Serigne Khassimou TOURÉ, avocat à la Cour, 50 Avenue Georges Pompidou X 78 Rue Moussé Diop à Dakar.

Les véhicules dont il s’agit seront adjudgés sur la mise à prix de 48 167 746 frs CFA, les enchères ne pouvant être moindres de 1 000 000 frs CFA.

Nul ne peut enchérir sans versement au préalable entre les mains du commissaire-priseur poursuivant d’une caution égale au montant de la mise à prix sauf dispense du poursuivant



DÉTOURNEMENT DE VÉHICULES À CFAO MOTORS

Quatre ex-employés condamnés

Le tribunal correctionnel de Dakar a vidé, la semaine dernière, l'affaire des quatre ex-employés de CFAO Motors Sénégal accusés de détournement portant sur des véhicules d'une valeur de 300 millions de F CFA. Tous ont été déclarés coupables et condamnés à des peines fermes.



■ FATOU SY

Deux ans de prison dont six mois ferme. C'est la peine que le tribunal correctionnel de Dakar, a infligée à Néné Pathé Bâ, Aly Ndiaye et Ibrahima Demba Niome. Leur ex-supérieur Ibrahima Sall est condamné à quatre ans et il continue de faire l'objet d'un mandat d'arrêt. Ces quatre ex-employés de CFAO Motors Sénégal sont reconnus coupables des faits d'abus de confiance et de faux et usage de faux et complicité. Ainsi, ils doivent payer à leur ex-employeur des dommages et intérêts estimés à 50 millions. C'est le

seul montant qu'ils devront payer car l'autre partie civile, Mar Diop dit Bro, patron de "RMS" Automobile a été débouté. Ce dernier réclamait 100 millions de dommages et intérêts.

Les prévenus sont condamnés car ils sont reconnus d'avoir vendu des véhicules de location appartenant à CFAO Motors Sénégal, avec des contrats fictifs. Selon l'accusation, Ibrahima Sall, directeur du service de location au moment des faits, désigné comme le cerveau de l'arnaque, intimait l'ordre à son assistante Néné Bâ Faty de renouveler des contrats à des clients fictifs, notamment ceux qui s'étaient

soumis à des contrats de location de longue durée. La CFAO n'y a vu que du feu jusqu'au jour où Philippe Coquelin, nommé directeur administratif et financier, en mai 2011 invita M. Sall à procéder à un inventaire physique pour faire le point sur le nombre de véhicules. Renvoyant l'inventaire aux calendres grecques, le sieur Sall finira par déposer une lettre de démission à la place. En faisant finalement l'inventaire lui-même, M. Coquelin a découvert qu'en réalité, 53 véhicules avaient disparu sur un total de 75 dont disposait le parc automobile de la société.

Patron de "RMS" Automobile, Mar Diop dit Bro a confié à l'enquête avoir acheté, entre 2009 et 2011, 16 véhicules à des prix variant entre 5 millions et 20 millions. Bro qui est partie civile dans cette procédure, a révélé aux limiers qu'il payait auprès d'Ibrahima Sall soit en liquidité soit par chèques libellés parfois en son nom ou à ceux d'Aly Ndiaye ou Ibrahima Demba Niome. Il a précisé qu'après la première transaction, Sall lui a demandé de ne plus émettre des chèques au nom de la CFAO, sous le prétexte que lui et ses collaborateurs ne voulaient pas perdre leur commission.

Aly Ndiaye et Niome, qui étaient

respectivement agent de comptoir et technicien, ont reconnu leur rôle d'intermédiaire moyennant des commissions variant entre 100 000 francs et 150 000 francs CFA. Quant à leur coprévenue Néné Bâ Faty, son rôle a consisté à procéder à des facturations sur la base de contrats de locations fictifs. A cet effet, elle a facturé 70 contrats fictifs. Toutefois, elle a ajouté que ce n'était pas pour les sommes variant entre 5 000 francs et 50 000 francs que lui remettait Sall, mais, plutôt que ce dernier lui faisait croire que ces faits n'engageaient que lui. Elle a ajouté qu'elle craignait de perdre son emploi.

Devant la barre, la dame s'est arc-boutée à la même ligne de défense soutenant que Sall lui remettait de l'argent non pas en guise de commission mais pour la dépanner, surtout quand il se faisait tard.

Après être revenu sur ses déclarations faites devant le juge d'instruction, Niome a nié avoir vendu des épaves à un million. Abdoulaye Ndiaye a soutenu, pour sa part, que la seule commission qu'il a reçue provient du directeur général et qu'il n'a jamais rédigé de contrat de vente, ni de location.

Seulement leurs arguments n'ont pas convaincu les juges. ■

SANCTUAIRE DIOCÉSAIN SAINT PAUL À GRAND YOFF

Les vérités de l'abbé Alphonse Seck

Beaucoup de rumeurs circulent sur la mise en œuvre du projet du "sanctuaire diocésain Saint Paul à Grand Yoff". Samedi, son secrétaire exécutif abbé Alphonse Seck a tenu à mettre les points sur les i. Egalement, un état des lieux des travaux a été fait.

■ LOUIS GEORGES DIATTA

Cette rencontre avec la presse et les paroissiens à l'église Saint Paul de Grand-Yoff a été une occasion pour l'abbé Alphonse Seck, secrétaire exécutif du projet du "sanctuaire diocésain Saint Paul à Grand Yoff", de taire certaines rumeurs et de rappeler les gens à l'ordre. Il a tenu à préciser que l'argent collecté n'a pas été détourné de sa destination initiale. Cet argent, affirme-t-il, n'a servi ni à construire le collège Cardinal Hyacinthe Thiandoum, ni à rénover l'actuelle église Saint Paul, encore moins à financer la construction d'une maison de retraite pour les archevêques de Dakar. "J'invite les gens à aller chercher la bonne information et ne pas polluer les esprits avec des allégations tout à fait fantaisistes qui démobilisent les gens".

705 millions F CFA collectés

En effet pour la réalisation du projet de construction du sanctuaire, les



fidèles catholiques de l'archidiocèse de Dakar ont été sollicités. Afin de renforcer les fonds disponibles, un prêt de 300 millions a été obtenu auprès de la Société générale des banques au Sénégal (SGBS). A ce jour, le comité directeur diocésain a récolté une somme globale de 705 millions de francs CFA.

Mais des efforts restent encore à faire. "Aujourd'hui, il nous faudrait avoir un peu plus d'argent pour fermer ce sous-terrain", a reconnu l'Abbé Alphonse Seck. Ce dernier

invite les fidèles catholiques à s'approprier cette œuvre. "Si chacun se met en cause et se dit que ce sanctuaire, j'en suis responsable, et que les petits ruisseaux font les grands fleuves, que les 1000 F, 500 F, etc. que je vais donner tous les mois, mis ensemble, d'ici quelque temps, nous pourrions construire ce sanctuaire". Selon Alphonse Seck, "c'est cette prise de conscience qui doit se faire". "Ne comptons pas sur les autres mais sur nous-mêmes", a-t-il lancé à l'endroit des fidèles catholiques.

"Tout reste à faire"

"Pour moi, tout reste à faire". C'est en ces termes que s'est confié à la presse Andrée Diop-Depret, architecte au cabinet GA2D chargé du suivi des travaux du projet du "sanctuaire diocésain saint Paul à Grand Yoff". Celui-ci comprend un rez-de-chaussée plus un sous-sol. "On a commencé forcément par faire le sous-sol où nous avons creusé, fait les semelles et les fondations. On a élevé les poteaux. Il reste maintenant à couler le plancher pour terminer les travaux du sous-sol", a déclaré l'architecte. "On peut dire que les fondations sont faites à près de 85%", a ajouté l'Abbé Alphonse Seck, par ailleurs curé de la paroisse Saint Paul de Grand Yoff.

Le chantier de construction du sanctuaire s'étale sur 3 phases. Il s'agit de la mise en œuvre de la fondation, du plancher et du sous-sol, pour la première phase. La seconde est relative à l'exécution du rez-de-chaussée. La 3e et dernière phase comprend la mise en place de la coupole et les travaux de finition. Selon Mme Diop-Depret, "la majeure partie des lots n'est pas encore exécutée". Pour elle, il faudrait s'attendre à "une réévaluation du coût global du projet estimé à environ 3,5 milliards hors équipement". Ce coût pourrait connaître une hausse, dit-elle, "parce qu'une fois l'église que sera prête, il faudra l'équiper, mettre des bancs, des chaises, etc."

RÉSULTATS DE LA BOUTIQUE DE DROIT DE LA MÉDINA DE JANVIER À JUIN

341 cas de divorces, 126 viols, 75 cas de violences conjugales, etc.

Durant les 6 mois premiers mois de l'année, la boutique de droit de la Médina de l'Association des femmes juristes du Sénégal a consulté plus de 1 600 personnes dont l'âge est compris entre 10 et 70 ans. Au menu : des cas de divorces, de viols, de violences conjugales, de répudiations etc.

À la suite de la boutique de droit de l'Association des femmes juristes du Sénégal (AJS) de Pikine, celle de la Médina livre ses chiffres de la période entre janvier et juin 2015. Durant des six derniers mois, l'AJS a consulté plus de 1 600 personnes dont l'âge est compris entre 10 et 70 ans. 341 cas de divorces (dont plus de 66 % sont âgés de plus de 21 ans) ont été soumis aux juristes, 75 cas de violences conjugales tout genre compris, 126 cas de personnes victimes de viol (dont 18 âgées de plus de 50 ans) ont été enregistrés.

De janvier au mois de juin, les collègues de Fanta Guèye Ndiaye, la Présidente de l'AJS, ont aussi consulté 55 personnes victimes de défaut d'entretien, 98 de pièces d'état-civil, 22 cas d'injures et coups et blessures, 20 répudiations, 2 mariages forcés ou précoces, 16 cas d'abandon de famille et ou de domicile, 11 cas d'abandon familiale, 2 cas de statut de réfugiés et 3 cas d'abus sexuels.

Les femmes juristes ont également été saisies pour des cas de droit immobilier (116). En plus des 95 cas de droit de succession, 84 de droit du travail, 78 de droit pénal, 45 de droit foncier, 23 de droit des obligations ont été recensés. 496 autres cas sont confinés dans la catégorie divers. Sans parler des autres cas dits plaisantins (des personnes qui appellent sans aucune motivation pour ne pas dire faire des plaisanteries) et les plaintes qui ont été effectuées.

La région de Dakar vient en tête avec les classements des appels

Durant ces mois aussi, plus 1 598 personnes (dont 1 050 femmes et 548 hommes), avec 979 nouveaux cas, ont été enregistrées par l'équipe de Ndèye Yandé Ndiaye, la coordinatrice de la boutique de droit de la Médina. Sur les 1 800 appels téléphoniques reçus à la Médina, la région de Dakar se taille la part du lion avec 1 214 (soit plus de 67%). Elle est suivie de Thiès (avec 84 appels), Saint-Louis (avec 49), Kaolack (avec 48). ■

CHEIKH THIAM

Une situation qui ne facilite pas les choses pour le comité directeur diocésain dans la mesure où le budget n'est pas encore bouclé. Les travaux du sanctuaire ont démarré en 2011, selon l'Abbé Alphonse Seck. Au-delà du lieu de culte, d'autres services utiles à la communauté voire aux populations de Grand Yoff y seront proposés. Il y a un espace culturel avec un centre de conférence, un musée et une bibliothèque. ■

ASSASINATS, KIDNAPPING DE JOURNALISTES EN GAMBIE

Yaya Jammeh, un "serial killer" sans frein

Cela fait maintenant dix jours que Alagie Ceesay, un journaliste de la radio Teranga Fm en Gambie, a disparu après être allé à la rencontre de deux agents des services de renseignements gambiens (Nia). Ces derniers demandaient à le voir devant les locaux de sa radio à Kanifing. Une disparition qui rappelle la phobie du Président gambien pour les radios qui diffusent des informations autres que celles voulues par le palais présidentiel de Banjul.



Comme la défunte radio Citizen Fm, la radio Teranga est populaire en Gambie, en raison notamment de la traduction quotidienne en langues nationales des nouvelles publiées par les journaux gambiens. Elle avait été fermée en septembre 2012 à la suite de l'exécution de neuf condamnés à mort, avant d'être rouverte. En janvier 1998, la radio privée Citizen Fm qui diffuse des informations et de la musique dans Banjul et sa banlieue est attaquée et pillée par des individus armés et masqués se réclamant des jeunes miliciens du July 22nd Movement chargé de veiller aux

"idéaux de la révolution", telle que théorisés par Yaya Jammeh. La radio continue d'émettre malgré tout et un mois plus tard, Baboucar Gaye son propriétaire est arrêté par la police et gardé à vue pendant plusieurs jours.

Les ailes de Citizen Fm coupées en plein vol

En réalité, c'est surtout la revue de presse locale en mandingue, la langue la plus parlée en Gambie, qui dérangeait Yahya Jammeh et ses hommes, tous convaincus que les mandingues forment le noyau dur de l'opposition à leur accession au pouvoir. Le régime de Jammeh qui, à

peine dirigeait la Gambie depuis trois ans et demi, était alors éclaboussé par des scandales de détournements de deniers publics soutirés des aides et de grandes quantités de pétrole à enlever en provenance du Nigeria. L'autre sujet chaud qui faisait les choux gras de Citizen Fm était le projet de code liberticide de la presse que Jammeh voulait imposer aux journalistes indépendants. A la suite de l'arrestation de Baboucar Gaye, la radio Citizen Fm est fermée et son matériel, confisqué. Six mois plus tard, le régime de Jammeh accuse la radio d'émettre sans autorisation. Un tribunal kangourou ordonne à Baboucar Gaye de payer une amende et de remettre tout l'équipement restant de Citizen Fm radio aux autorités de la junte. Baboucar Gaye fait appel sans succès. C'était donc la "condamnation à mort" de ce canal d'information qui avait fidélisé la majorité des auditeurs dans le Grand Banjul.

Radio One Fm brûlée et contrainte de se taire

L'attaque la plus choquante contre une radio privée gambienne est sans aucun doute celle perpétrée contre Radio One Fm dans la nuit du 10 août 2000. La Gambie était alors

secouée par les suites de la répression d'une marche d'élèves au cours de laquelle une douzaine d'enfants et un journaliste de la radio Sud Fm de Banjul sont froidement abattus par l'armée gambienne à Kanifing. Radio One Fm était au cœur des révélations qui ne cessaient de se succéder sur ce drame de l'histoire moderne de la Gambie sous Jammeh. C'est ainsi que des individus encagoulés se revendiquant des "Green Boys", l'autre milice violente du régime, mettent le feu au bâtiment de Radio One Fm et chargent toute personne qui tente d'échapper aux flammes. Plusieurs journalistes dont George Christensen, le propriétaire, sont gravement blessés et ne doivent leur salut qu'à l'intervention des populations du voisinage. La radio cesse d'émettre pendant deux jours puis reprend du service avec des moyens très réduits. Les menaces devenues de plus en plus précises, le propriétaire profita des dégâts causés par une tempête sur son antenne pour définitivement fermer Radio One Fm.

Sud Fm Banjul et sa revue de presse réduites au silence et forcées à remballer

Dans l'après-midi du 22 octobre 2005, des policiers débarquent dans les studios de la radio Sud Fm ouverte par le Groupe Sud communications à Banjul. Ils ordonnent de cesser d'émettre jusqu'à nouvel ordre. Pendant huit jours, aucun motif officiel n'est avancé pour expliquer la mesure dictée par la police de Banjul. C'est au neuvième jour qu'un communiqué laconique du gouvernement a été lu sur la radio nationale expliquant que la fermeture de la radio Sud Fm à Banjul vise à préserver les relations entre la Gambie et le Sénégal. Mais cette explication n'est qu'une musique déjà jouée aux oreilles des auditeurs de Banjul,

Serrekunda, Brikama, Barra ou encore Amdalaye. La vérité est que les autorités gambiennes avaient une peur bleue de la multiplication de bulletins d'informations quotidiens et d'émissions sociopolitiques diffusées en anglais, en wolof et en français où les Gambiens exprimaient des points de vue divergents sur la marche de leur pays. Mais l'autre grande menace qui terrorisait le régime du président Jammeh, c'est la popularité acquise chez les Gambiens de la revue de presse en wolof de Sud Fm Dakar diffusée en synchronisation avec la station de Banjul. Or, l'homme fort de Banjul craignait un effet contagion sur les radios locales émettant sur son territoire. Car, pendant cette revue de presse en wolof de Sud Fm Dakar, la liberté de ton dans les critiques contre la personne et le régime d'Abdoulaye Wade en place au Sénégal était appréciée partout en Gambie où la situation calamiteuse de la liberté de la presse ne cessait de se dégrader. Dès lors, Sud Fm était devenue la tribune des journalistes et des organisations de la société civile gambienne qui se battaient contre un projet de loi très liberticide sur le code de la presse gambien. La tension fut plus vive lorsque le journaliste Deyda Hydar est abattu le 14 octobre 2005 par les "Jungullars", l'équipe de tueurs du régime Jammeh. La radio Sud Fm était seule à diffuser le concert de condamnations à la suite de ce meurtre, car plus aucune radio ne diffusait des informations en Gambie. Toutes les radios dites privées sont de fait, condamnées à l'autocensure au risque de subir les attaques des "fous" de l'homme fort de Kanilai. Une règle dont Teranga Fm semble s'être soustraite d'où la furie du régime de Jammeh et le kidnapping de Alagie Ceesay. ■

(LIGNEDIRECTE.SN)

NOTE DE LECTURE

"Délires de fou" d'Abib Ndao

Délires de fou, voilà un excellent pamphlet poétique signé Abib Ndao, cet ancien interne de l'Ecole Normale William Ponty qui nous parle de l'Afrique, malade de ses dirigeants, de ses élites.

Le fou d'Abib Ndao me rappelle Samba LY, cet autre "illuminé" qui arpente les rues de Rufisque, inscrivant sur les façades des maisons : "Tant vaut le franc, tant vaut la France, Sénégal Yéwou lène" ou, reprenant Rabelais, il nous crachait : "Science sans conscience n'est que ruine de l'âme". A l'époque, Senghor présidait.

Ce fou était aussi la voix de la conscience, de cette conscience que les délires d'Abib Ndao restituent sous forme de litote en posant avec une lucidité déconcertante les variables de cette équation, de ce grand "paradoxe de cette surdité à la parole du fou dans une société qui a consacré l'avènement de la parole."

Déjà, en préambule, tout est déjà dit avec cette admirable réflexion :

"Prenez ceux qui refusent et confiez-les au vieux guide. Il sait où les mener et à réponse à tout. Mettez à ses côtés un griot. Ceux-là savent parler aux peuples..." - Extrait de Parchemins oubliés, (Le seul livre de Dieu descendu en Afrique ; c'était il y a longtemps, très longtemps) nous précise l'auteur....

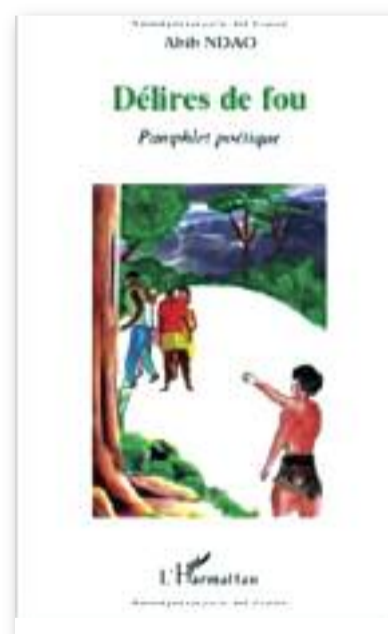
Dans un style dense où les mots sont parcimonieusement choisis, l'auteur, nous démontre à quel point nos peuples sont anesthésiés par le verbe, la parole, leurs rêves entretenus dans un "repli du futur."

A ces peuples qui sont comme des troupeaux et livrant leur sort aux bergers parce qu'ignorant leurs itinéraires, l'auteur nous dit que des prédateurs usent et en abusent et, ont pour noms : les marchands de rêve (les politiques), les gourous (terme plus prudent pour désigner les marabouts) qui distillent à doses homéopathiques des illusions pour entretenir l'espoir d'un avenir meilleur et enfin, les princes du savoir et larbins d'antichambre, vieilles rampes d-es-

caliers qui supportent tous les attouchements et ont la mémoire de toutes les souillures du monde (les intellectuels et plus particulièrement certains d'entre eux), ceux-là que "la légende des peuples dit qu'au soir de leur âge, sont comme des prostituées défraîchies : ils se donnent pour n'importe quel prix".

Délires de fou est un réquisitoire sans appel contre nos dirigeants, une peinture de notre Sénégal avec "des nantis de dernière cuvée" enrichis avec des billets de toutes les couleurs surtout celles du parti au pouvoir et ne "voudront pas voir la vérité parce que la fortune leur est offerte sur un plat à emporter."

Sous les Tropiques, ces faits sont courants. Alors, sommes-nous les damnés de la terre, le dernier goulag de l'Histoire des hommes comme le demande l'auteur ? Et si c'est vrai, la mélanine y est-elle vraiment pour quelque chose demandait-il encore ? Non, il faut chercher du côté des hommes, des "colporteurs de rêves qui ont brûlé les derniers



nue qu'un pou à la couture d'un caleçon neuf"

Ainsi, nous sommes suffisamment avertis et il nous faudra aller puiser cette énergie du désespoir pour déplacer les montagnes, pour inaugurer une autre ère et ne point somnoler à la périphérie du monde et des rêves.

La voix du fou s'entend..., une invite, un viatique.

Ce livre est une piqure de rappel après tant d'espoirs déçus afin que ceux qui nous gouvernent se résolvent à considérer leur position non pas comme un privilège, mais comme un sacerdoce, une mission à relever cette Afrique qui apparaît comme "une immense insulte au bon sens : richesse naturelle du sol et du sous-sol, opulence des classes dirigeantes, pauvreté chronique et surréelle d'une population qui dort sur une mine d'or".

Belle œuvre, admirablement écrite, alliant à la fois la subtilité du poète et la finesse du philosophe.

A lire et à faire lire pour que nous nous regardions dans le miroir et prenions notre destin en main. ■

AMETH GUISSÉ

PRISE EN CHARGE DES COUCHES VULNÉRABLES

Le Sénégal exhibe ses recettes

La prise en charge des couches vulnérables a été choisie comme thème principal de la journée mondiale de la population célébrée samedi dernier. Et à en croire le ministre délégué chargé du Budget, le Sénégal a déjà apporté une réponse à la question à travers la Couverture maladie universelle, les bourses de sécurité familiale, le Programme d'urgence de développement communautaire.

■ ALIOU NGAMBY NDIAYE

Chaque 11 juillet, est célébrée la journée mondiale de la population. Cette année, l'accent est mis sur les couches vulnérables. Ce qui explique le choix du thème : "Populations vulnérables dans les situations d'urgence". Le ministre Délégué auprès du ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a présidé, avant-hier samedi, le panel scientifique marquant la célébration de cette journée mondiale. D'après M. Birima Mangara "les questions liées aux groupes vulnérables sont une des préoccupations du Plan Sénégal Emergent". Cela explique, dit-il, les différents programmes sociaux lancé par le chef de l'Etat pour venir en aide à ces couches vulnérables. Il en veut pour preuve le programme national de bourses de sécurité familiale, la couverture maladie universelle, la carte d'éga-



lité des chances ou la stratégie nationale de protection de l'enfance. A cela s'ajoute encore le Programme d'urgence de développement communautaire lancé la semaine dernière par le Président de la République Macky Sall.

Le Pudc va constituer, d'après le

ministre, une réponse aux préoccupations du monde rural. "Ce dispositif de prise en charge atteste que le Gouvernement du Sénégal est aujourd'hui, plus qu'hier, conscient de l'urgence à trouver des solutions durables pour soutenir les populations vulnérables à

mieux faire face aux urgences", ajoute Birima Mangara. Sur sa lancée, le ministre Délégué chargé du Budget a réitéré la volonté du gouvernement "à accroître la collecte et le traitement des données ainsi que la production d'informations sur les risques et les vulnérabilités". "La problématique est plus que réelle, surtout en Afrique au sud du Sahara. Elle est même "une préoccupation majeure", a-t-il soutenu.

De son côté, l'adjoint du représentant au Sénégal du Fonds des Nations unies pour la population a exhorté toute la communauté internationale "à redoubler d'efforts pour protéger la santé et le droit des femmes et des filles". Pour Boureima Diadié, "cette couche vulnérable a besoin de soutien et d'assistance". Elle a ensuite déploré, à l'occasion de ce panel scientifique, l'absence de services de santé adéquats pour ces deux couches de la population. "En présence d'une grande pauvreté, d'un déficit criard en équipements sociaux de base, de tensions ethniques et politiques et d'une dégradation de l'environnement, ce sont principalement les groupes vulnérables tels que les femmes, les enfants, les handicapés qui subissent les plus lourdes pertes et peuvent se retrouver en situation de besoin humanitaire immédiat", a conclu le ministre Birima Mangara. ■

24 ANS APRÈS LA PREMIÈRE GUERRE DU GOLFE Les 496 "Diambars" réclament toujours leurs indemnités

L'Association des Diambars de la première guerre du Golfe, composée de rescapés et veuves, est toujours sur le pied de guerre. Les familles de ces soldats qui ont participé à la guerre de 1990-1991 ont voulu battre le macadam ce samedi, pour réclamer l'indemnisation "totale et complète" des 496 Diambars. Mais la marche a été interdite par l'autorité préfectorale. Fallou Niang le secrétaire général de ladite association et ses camarades ont donc dû battre en retraite. Mais cela ne les pas empêché de parler à la presse. "Nous revendiquons l'indemnisation des 496 Diambars qui ont participé à la première guerre du Golfe. Nous jugeons dérisoires les sommes qui leur ont été allouées", a déclaré M. Niang. Sûr de son fait, ce dernier d'ajouter : "Nous n'avons reçu que 500 millions de francs et sur cette somme, les rescapés ont reçu 1 million et les familles des défunts 1 420 000 F CFA".

Après 24 ans de démarches et de demandes d'audience sans suite, l'Association des "diambars" demande au président de la République, Macky Sall et au roi d'Arabie Saoudite de régler définitivement ce problème. "Nous sommes prêts à aller jusqu'au sacrifice suprême pour recouvrir nos droits", menace, Fallou Niang, selon qui les veuves et orphelins des 93 diambars décédés dans le cash de leur avion, vivent aujourd'hui dans une misère totale. ■

HABIBATOU TRAORE(STAGIARE)

FIN DE LA DÉROGATION À TOBAGO

"Entre les mains du Bon Dieu et de Macky Sall"

Tobago déroule toujours les pages d'un mélodrame dont l'épilogue est fixé pour jeudi prochain. Les résidents bénéficiant d'une dérogation sont dans l'expectative ; inquiets, déboussolés, sans perspectives, fatalistes. Ecartelés entre inquiétude et espoir, ils laissent tout entre les "mains du Bon Dieu et de Macky Sall".



La villa de M. Diagne menacée de démolition jeudi prochain si rien ne change

■ OUSMANE LAYE DIOP

Vous connaissez certainement l'expression "l'épée de Damoclès" ? Une menace qui plane en permanence sur la tête quelqu'un. C'est l'expression imagée qu'a trouvée M. Diagne pour qualifier l'immense affliction que vivent les résidents des 6 maisons restantes à la cité derrière Tobago. Plus inspiré encore, malgré une angoisse qu'il arrive à maîtriser au point de rire au lieu de pleurer, il compare sa situation à "un condamné qui attend dans le couloir de la mort que la sentence

soit exécutée", déclare-t-il d'une voix calme. Ensemble sportif 'Adidas' sombre, il accueille dans l'ambiance feutrée de son salon aux canapés verts, flanqués de coussins aux motifs compliqués. Sur le sol, un tapis soyeux adoucit le contact avec les chaussures. Au fond de la pièce, un vaisselier occupe une bonne partie. Déjà à l'entrée, le contact est visuel en dépit d'un interphone logé en haut d'un portail en métal. La villa de ce fonctionnaire, enseignant pendant 30 ans, trône au milieu d'un tas de gravats, les deux

grosses œuvres mitoyennes ayant été rasées.

Quatre petits palmiers ajoutent une touche de convivialité à une façade magnifique. Avec "plus d'une centaine de millions investis", il ne comprend pas qu'après trois décennies de loyaux services, son logis, son "patrimoine pour ses enfants", soit démoli.

Bénéficiant d'une dérogation lors de la série de démolition enclenchée le 4 juin passé, lui et d'autres résidents sont dans une incertitude encore plus épouvantable à l'approche de la date fatidique du 16 juillet prochain. Ils sont encore sur les lieux, pas par défiance envers les autorités, mais parce qu'aucune perspective ne s'offre à eux. Malgré la volonté inflexible affichée par le chef du gouvernement sénégalais, l'on s'accroche au moindre atome d'espoir que l'autorité revienne sur sa décision. " Nous ne défions pas la puissance publique. Il y a des moments où la personne peut se ressaisir. Si nous n'avons pas où aller, nous ne pourrions pas respecter cette sommation", déclare d'une voix désolée une dame en lunette qui se fait appeler Mme Diouf N°1 (elles sont trois). Plus conciliante que son voisin,

REPORTAGE

mais pas moins préoccupée, elle formule le vœu définitif qu'on les laisse une bonne fois pour toutes là-bas. "Ce n'est pas que nous ne voulons pas plier bagages, mais nous n'avons pas où aller", déclare-t-elle. Dans son salon, des chaises en plastique sont superposées dans un coin, la bibliothèque en bois vide et les fauteuils recouverts d'un drap. Simple précaution contre la poussière des démolitions ou préparatifs pour quitter ? Résidente de la cité depuis septembre dernier, elle estime que "si les bulldozers revenaient ici, ce serait une deuxième humiliation", soupire-t-elle de guerre lasse alors que les enfants, dispensés de jeûne, s'affairaient pour le repas.

Le contexte de ces démolitions complique davantage la donne pour cette poignée des derniers mohicans. D'abord un éprouvant mois de Ramadan où " l'on oublie même de rompre le jeûne à cause du stress", déclare Mme Diouf. Ensuite la concomitance du deadline avec la fête de la Korité. Ce qui est diversement apprécié.

" Nous la préparons car il y a des enfants et il faut préserver cette ambiance festive même si l'euphorie n'y est pas", poursuit-elle. Son voisin qui tient à garder l'anonymat est beaucoup moins optimiste. "Korité ? Nous ne pouvons pas préparer de fête !" lance Diagne qui se désole que l'on crée de nouveaux pauvres alors que l'on parle de PSE, de bourses familiales. Conséquence ? "Certains sont comme devenus fous. Ils se parlent à eux-mêmes. Il y a mon voisin qui vient une ou deux fois par semaine pour trôner sur le tas de gravats qui jadis fut sa maison en finition et qui y reste des heures", fait savoir cet ancien professeur au Lycée Blaise

Diagne. Mme Diouf quant à elle déclare que malgré "l'apparence normale qui transparaît, les gens ont comme une case en moins".

Offensive de charme envers Macky

Si le ministre de la Gouvernance locale, Abdoulaye Diouf Sarr, ci-devant ministre du Tourisme et des Transports aériens a été sévèrement critiqué pour sa décision, et le Premier ministre, dont ils espèrent sa visite pour la korité, égratigné pour son manque de clairvoyance ; les résidents ont ménagé leur dernier espoir qui se trouve être le président de la République. "Nous tendons notre main à Macky Sall, nous faisons appel à la magnanimité de l'homme qui a baissé le prix du loyer pour que Dakar devienne vivable", confie l'autre Mme Diouf, la N°3. C'est à lui qu'on lance notre appel car personne ne peut rien faire à part lui. Il ne peut pas nous faire ça car il est doué d'une bonté sans limite", poursuit-elle.

Les résidents se bercent d'espérance avec la certitude que ces bâtiments restants ne constituent aucune menace pour la navigation aérienne. En attendant jeudi, M. Diagne, étalant sa jambe gauche sur un repose-pied de son salon, clôt la discussion avec un irrésistible "tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir". ■

EXTERNALISATION DU PUDC

Le ministre, ses raccourcis et le bruit

En citant un philosophe dont il n'a pas donné le nom, Monsieur le Ministre Abdou Latif Coulibaly, Secrétaire Général du Gouvernement nous dit : "il faut savoir détacher le bruit qui est fait autour d'une chose de la chose elle-même". Des propos tenus dans l'interview accordée au journaliste Bacary Domingo Mané, parue dans l'édition n° 6654 de Sud Quotidien, du vendredi 10 Juillet 2015.

Chiche ! Prenons-le au mot ou aux maux (?), et détachons ce bruit-là de la chose et parlons de la chose elle-même.

Les lenteurs administratives, mauvaise justification de l'externalisation du PUDC

Si des lenteurs administratives sont encore déplorées aujourd'hui, c'est parce que trois (3) ans après l'installation de celui que les Sénégalais ont élu au suffrage universel, chef de l'administration et à qui la Constitution donne le pouvoir absolu de nommer aux fonctions civiles et militaires, en est le premier responsable.

Dans le cadre de certains projets confiés au Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), le Gouvernement du Sénégal n'ignore pas que les premières études sur lesquelles la branche onusienne s'est fondée pour lancer des appels d'offre sont l'œuvre effective de l'administration sénégalaise. Malgré ses faiblesses et son manque de moyens, l'administration a réussi à transmettre au PNUD ses premiers dossiers d'appel d'offres.

Pour des projets similaires (pistes rurales, construction de forages, de châ-

teaux d'eau, etc.) confiés au PNUD dans le cadre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC), l'administration sénégalaise, en dépit de ses manquements, a fini de démontrer ses capacités, et cela bien avant la fameuse modification du Code des Marchés Publics, relativement à la réduction des délais. En effet, le Programme National de Développement Local (PNDL), logé au Ministère chargé du Développement territorial, a réussi à passer des appels d'offre pour l'aménagement de pistes rurales avec une durée moyenne de quatre-vingt (80) jours hors approbation (dans l'orthodoxie, l'approbation ne doit pas prendre plus de 5 jours pour des projets de ce genre). Or, certaines hautes autorités de l'Etat du Gouvernement ont fini de convaincre le Président de la République que la durée d'un appel d'offre est de cent quatre-vingt-huit (188) jours. Cette performance des quatre-vingt (80) jour sa-elle été communiquée au Chef de l'Etat ?

Au moment où le PNUD a mis plus de cent (100) jours avant d'attribuer un marché, les communes de Ndorna (82 jours pour 25.73 Km de pistes rurales, pour un montant de 727 225 380 F Cfa), Saré Bidji (88 jours pour 27.60 Km de pistes rurales pour un montant de 1 042 908 103 F Cfa), Pakour (88 jours pour 26.40 de pistes rurales pour un montant de 791 870 624 F Cfa), Diaroumé (86 jours pour 28.50 Km de pistes rurales pour un montant de 845 036 335 F Cfa), Médina Baffé (57 jours pour 19.00 Km de pistes rurales pour un montant de 1 577 970 214 F Cfa), Dakatédi (56 jours pour 18.00 Km de pistes rurales pour un mon-

tant de 685 042 642 F Cfa)... accompagnées par le PNDL, ont terminé depuis longtemps leur passation de marchés. Elles sont dans la phase d'exécution des travaux, "sans bruit, autour de la chose". Tout est question de management et d'organisation. Qui ne souhaite pas bien gérer et bien organiser ?

Que dire aussi des constructions de routes (Kédougou-Sélamata : 32 milliards FCFA, Pata-Médina Yoro Foulah : 37 milliards FCFA, la Boucle du Boudier : 39 milliards F Cfa, Îles à Morphil-Bambey-Mécké : 99 milliards F Cfa) déjà attribuées à des entreprises et pilotées d'amont en aval par l'Administration sénégalaise. Monsieur le Ministre chargé des Mines, Aly Ngouille Ndiaye n'en ignore rien. Fort de ce constat, nous pouvons dire que la doctrine du Secrétaire Général du Gouvernement du "faire faire" ou "de ne pas trop faire faire" n'a pas de sens par rapport aux projets du PUDC.

Les "brouilles" du ministre et le manque de ressources et de moyens

Monsieur le Ministre Abdou Latif Coulibaly nous affirme que le PNUD est "pratiquement payé pour des brouilles, 1 à 3%". Du respect, Monsieur le Ministre. L'argent du contribuable ne doit pas être ramené à "des brouilles". D'abord, il s'agit de la cotisation de dignes Sénégalais et Sénégalais suant sang et eau, par tous les temps, qu'ils soient paysans, marchands ambulants, travailleurs dans le privé ou dans le public, qui participent à l'effort national. Ensuite, 3% de 100 milliards correspondent à 3 milliards de FCFA. Enfin,

et cela montre que ce ne sont pas des brouilles, le PNUD n'a pas craché sur les 3% des 113 milliards (198 millions USD) que le Sénégal doit lui verser. Cet argent aurait pu servir au recrutement d'ingénieurs qualifiés pour renforcer notre administration, par exemple. Ou bien même, équiper l'administration de matériel de qualité (véhicules, matériels topographiques, etc...) pour la réalisation du programme. Enfin, il pouvait aussi servir à réaliser d'autres études au bénéfice de capacitation de l'administration. D'ailleurs, est ce que le paiement du PNUD est réellement à ces taux avancés par le Ministre ?

Les risques de l'externalisation du PUDC

Par ailleurs, c'est faire preuve d'un manque flagrant et élémentaire de vision que de penser que l'externalisation est "l'option résolue d'aller vite et bien dans la réponse à apporter aux populations". Soutenir cela, c'est mal connaître les procédures du PNUD. Pour s'en convaincre, il faut tout simplement se demander si depuis la signature de l'accord pour l'exécution du PUDC, le 5 Février 2015, des études ont été effectuées à l'initiative du PNUD. Cinq (5) mois se sont écoulés pour un programme dont le gouvernement dit qu'il se déroulera sur deux (2) ans (2015-2017). Et en plus, au-delà de leur obligation de réaliser 1650 km de pistes rurales, le PNUD ambitionne d'en faire 2000 en deux ans. Nous suivrons !

Cette volonté d'aller résolument vite ne fera-t-elle pas que les porteurs de croissance que sont les Petites et Moyennes Entreprises (PME) ne bénéficieront pas du

programme d'une part, et que d'autre part les grandes entreprises seront surchargées ? Le risque couru est qu'au finish, tout soit bloqué dans la phase d'exécution.

C'est pourquoi, au lieu d'attendre que le PNUD ne se rabatte totalement sur l'administration – car c'est ce qu'il envisage de faire – la question qui se pose est la suivante : le PUDC ne doit-il pas revenir à l'administration, avec la contribution du Ministère chargé des Infrastructures (pour les pistes rurales), l'AGETIP, qui a une grande expérience en matière de construction de forages, la SONES et les techniciens du Ministère de l'Hydraulique, autant de structures qui ont cumulé une grande somme d'expériences en matière de construction de châteaux d'eau ?

Dans ce cas, il suffit de nommer des femmes et/ou hommes dont personne ne doute des compétences et de la probité et de l'honnêteté (ils peuplent l'administration sénégalaise !) dans les cellules de passation et les commissions des marchés en les motivant comme le gouvernement veut le faire avec le PNUD, mais en les soumettant aussi à des critères de performances sous peine de sanctions (positive ou négative) et de donner des instructions fermes pour la délivrance à temps des attestations d'existence de crédit. Il faut rappeler au passage que : "aller très vite ne veut pas dire, se mettre en marge des procédures et des organes de contrôle", pour reprendre les propos de l'ancien Ministre Abdoulaye Makhtar DIOP.

En attendant que les réformes en profondeur de l'administration annoncées depuis plus de trois (3) ans soient effectives et que le débat technique soit posé (par des personnes indiquées), nous avons détaché le bruit de la chose. ■

BIRAHIME SECK
Membre du Conseil
d'Administration du Forum Civil

HOMMAGE À TITRE POSTHUME

Il était une fois, Pacotille !!!

Les groupes humains, même les plus "archaïques", n'ont pas manqué d'être frappés par la brutalité et l'inévitabilité de la mort. Néanmoins, la conscience collective, s'emparant des réalités perçues ou vécues, les insère en des complexes imaginaires, parfois d'une étonnante originalité. C'est ainsi que la mort a pu être rapprochée du sommeil, de l'évanouissement, de la possession, du cauchemar, de la maladie mentale (sociétés primitives) ou transformée en technique de libération (civilisation de l'Inde), voire de rédemption (christianisme), ou définie comme un moment nécessaire du cycle de la vie "magiquement enraciné dans une éternité de représentation".

La disparition subite de Cheikh Sidate FALL alias Pacotille que nous autres (ses voisins avec qui il a vécu ses trois dernières années) appelons affectueusement Imam, a plongé le Sénégal dans l'émoi, laissant derrière lui une famille bouleversée, des amis blessés, des fans déboussolés... mais aussi et surtout un groupe meurtri. Ce groupe, "Afrique", auquel il appartenait fièrement, est composé, entre autre, de Ibrahima Kane, Jules Aw, Poussin, Bachir Ly, Cherif, Yaya Niang, Bouba, Zeina, Racine, Salif, Dioufy Kane, Sanou et moi même.

La mort, pas plus que la naissance, ne doit nous épouvanter ; elle n'est rien d'autre que la naissance à l'éternité. Mais, aujourd'hui, malgré l'apport de la consolation et la référence à la religion, la mort est vécue avant tout comme destruction : avec elle, l'être devient non-être ; par elle, la présence se mue en absence. Le vide créé par la disparition de notre cher Imam est incommensurable. Pour combler ce vide, nous avons tenté l'effort de "présentification" du disparu ; un moyen conçu par un groupe pour agir contre le chagrin. Certains d'entre nous ont même tenté "la dénégation", c'est-à-dire une façon de faire "comme si" la mort n'existait pas pour la famille. N'empêche, on ne peut pas ignorer ce que l'on sait.

Imam est parti à jamais. Mais, il est parti de la plus belle des manières. Nous savons mieux que quiconque comment il avait bien préparé sa mort, en atteste les nombreux actes et paroles qui ont rythmé les derniers instants de sa vie, que nous avons intensément partagé avec lui. Il aimait à rappeler, presque tous les jours, certains messages que nous avions fini d'en faire une chanson "aduna daal kuko diapp, diappanga lo khmantané hamouloko. Kon dara diaroufi def lu niaaw, dara diaroufi def lu boon. Nagnu yénenté diam, defanté diam, wakhanté

diam té khamné leup dey diekh, leup dey passé, leup dey romb. Aduna daal mo dooy waar koi. Konn nagnu niaan yallah guddu fan rek wayé na leup rafet." Ces propos renseignent à suffisance que Sidate FALL prenait le monde pour de la "Pacotille". Cette juste perception qu'il avait de la vie sur terre trouva d'ailleurs sa véricité dans le nom "Pacotille" qu'il s'était lui-même attribué.

Cheikh Sidate FALL a fait du Saint Coran, toute sa vie durant, sa seule et unique source d'inspiration. Il s'est, en effet, inspiré des versets coraniques, des hadiths, de la vie et l'œuvre de Mohamed (PSL). Il avait une conviction inébranlable en "La ilaha ilallah Mouhamadou Rassoulillah". Imam avait une parfaite affinité avec le livre saint, dans lequel se résume toute la vie d'ici bas et de l'au-delà. C'est pourquoi, il n'accordait pas d'importance aux affaires mondaines. Il l'illustrait si parfaitement, d'entrée de jeu (à travers le Track nommé "Dée" de sa première production), par ces propos "Bén dieuf diou baax fa Yallah, moma gueuneul foug ay Milliard youma dénthie thia Banque ba". Il savait que la vie d'une personne est si éphémère qu'il pensait constamment à sa mort, à l'au-delà, à Dieu. En effet, il disait clairement, dans son album taxi bu rouss, ceci : "Dounuya gattana gattay bu kenn



meunta mesuré, kouko diappé keur dioumnga lolou meunnako juré, ligueyeul nguir am kelk tiyaba yo meuna reservé ndakh euleuk nga am lila meuna préservé". Chez lui, les mots retrouvent tout leur sens parce qu'il vivait ce qu'il disait. En effet, il a dû d'ailleurs commencer son œuvre, en un imaginaire simple et accessible, en tournant son premier clip vidéo dans les cimetières de thiaroyes (cimetières dans lesquelles il repose actuellement). Dans cette chanson, il faisait l'apologie de sa vraie demeure ; de son vrai appartement... sa tombe !

Son texte est d'une simplicité pédagogique extraordinaire. Le style, répétitif, robuste, se déroule à la manière d'une graduation curative. Le lecteur cède à l'effet des formules accumulées, des qualificatifs insistants. L'univers de pacotille est schématique : paysages conventionnels, chronologie suivant les saisons, les faits, la logique et le cycle liturgique. Ses discours sont nombreux, parfois col-

lectifs, jamais familiers. L'exemple achevé d'un pédagogue hors pair, aussi bien dans le comportement que dans le style, dont l'objectif général comme spécifique visait un seul but : le retour vers Dieu ; l'amour idéal pour son prochain en dépit ou même à cause des transgressions.

L'œuvre de Pacotille invite à rêver et à réfléchir à des questions qui resteront à jamais les piliers fondamentaux d'une société paisible et prospère : le sens du devoir et de la responsabilité, le respect, la conviction, la liberté, la religion, l'harmonie, la fidélité... Cette dernière était l'une des caractéristiques les plus remarquables que l'on retrouvait chez Pacotille. Il manifestait partout cette fidélité ; aussi bien avec ses amis d'enfance, qu'en politique, au prix d'énormes sacrifices.

Bref, même sa renommée internationale ne l'a jamais poussé à renier ni son Yeumbeul natal encore moins ses chaussures tic-tic. Aujourd'hui, le MIC phone est off et la balle à terre mais les œuvres légendaires de Pacotille hissent Cheikh Sidate Fall au panthéon de la postérité parmi les grandes figures d'Afrique.

Le graphisme modulaire de Pacotille permet de comprendre que l'existence d'ici-bas n'est qu'une propédeutique pour l'au-delà... Que le Très miséricordieux l'accorde sa grâce infinie, pour qu'enfin, son vœu, exprimé dans son duo avec Youssou Ndour, "beugnera dokhontou ci aldiana yi, melni kou yor visa Schengen" puisse se réaliser ! Amine ■

ELIMANE ABDOUL FALL

LIONS DES MOINS DE 20 ANS

Des ponctions sur les primes du Mondial installent le malaise

C'est le site lignedirecte.sn qui donne l'information. Aussitôt revenus à Dakar après leur Mondial disputé en Nouvelle Zélande, le sélectionneur Joseph Koto aurait demandé à chacun des jeunes ayant été sélectionnés de verser la somme de 250 000 F CFA au coach pour, disent nos interlocuteurs, distribuer aux membres de l'encadrement des "Lionceaux" et "rembourser des honoraires à un faiseur de miracles". Une requête qualifiée d'"indécente" à laquelle certains jeunes ont, dans un premier temps, refusé de se plier. Et comme il est de coutume sous nos cieux, une grosse palabre a été engagée obligeant les joueurs à se concerter pour réduire à la baisse les prétentions de leur coach. C'est ainsi que les garçons tombent finalement d'accord pour que chacun



lâche la somme de 100 000 F CFA. Le capitaine de l'équipe nationale des Lionceaux Roger Gomis avoue "ne pas comprendre pourquoi les joueurs s'épanchent dans la presse pour si peu de chose". Ce, d'autant plus que "tout le monde était d'accord"

pour donner 100 mille francs destinés, précise-t-il, aux cuisiniers, femmes de chambres de Toubab Dialao où l'on tenait nos regroupements". Une partie de l'argent est aussi allée au niveau du personnel d'encadrement,

reconnait-il, banalisant cela dans son discours. Roger Gomis n'est du reste pas au courant d'argent remis à des "marabouts" dans ce cadre.

Koto s'explique

Interpellé au téléphone par lignedirecte.sn, le sélectionneur de l'équipe nationale Juniors de football, Joseph Koto estime qu'"il ne faut pas essayer de ternir l'image des Lionceaux par rapport à ces affaires-là". Le sélectionneur national des "Lionceaux" nie avoir mobilisé leur argent pour payer des "marabouts". "Dire qu'on a utilisé cela pour le mystique, ce n'est pas ça. Dans ces catégories, je ne fais pas de bains aux joueurs", se défend-il. Joseph Koto déclare ne pas manger de ce pain-là. "Si le côté mystique pouvait faire gagner, le Sénégal serait depuis longtemps champion du monde. Sur ma très sainte communion, cela n'a jamais été mon problème. Je crois au travail. J'estime que c'est le travail qui paie", dit-il avec un brin d'agacement.

Mais il ne nie pas avoir mobilisé des fonds des "Lionceaux" pour faire face à d'autres charges, au niveau du personnel d'encadrement, et autres. Il cite aussi "des

membres de la fédération, des gens qui faisaient les convocations au niveau de l'équipe, le secrétariat etc. "Même le gardien, on lui a donné. Qui 50 000 francs, qui 20 000 francs etc", sans plus de précision. "Au niveau de l'hôtel à Toubab Dialao, il fallait aussi donner quelque chose aux employés qui nous faisaient les chambres". Au total, "ils sont une trentaine de personnes" à avoir bénéficié des cotisations des "Lionceaux", précise Koto.

"Avec les montants que les gens ont publiquement annoncés, tout le monde était dans l'expectative". Insistant sur l'élan de solidarité qu'il fallait entretenir et le fait que "bêt baaxul !" (tout le monde avait les yeux rivés sur les primes), Joseph Koto explique les frustrations dans la "petite" Tanière par le fait qu'il y a des gosses qui ne sont pas contents parce qu'ils n'ont pas été sélectionnés ou n'ont pas joué. Je connais l'état d'esprit du groupe. Je connais les joueurs qui peuvent parler de conneries (sic) comme ça", confie-t-il à lignedirecte.sn. ■

LIGNEDIRECTE.SN

FOOT - MERCATO

Turquie, la destination à la mode

Podolski, Nani, Mbia ou encore Eto'o ont rejoint la Turquie cet été. La Süper Lig s'apparente de plus en plus à un nouvel eldorado pour des joueurs qui veulent se relancer ou signer un dernier gros contrat.

Cet été, la Turquie est la destination à la mode chez les footballeurs. Pas pour y passer leurs vacances, mais aussi dans l'optique de donner un nouvel élan à leur carrière ou de signer un dernier contrat juteux, tout en évoluant dans un Championnat compétitif avec des stades pleins et des ambiances enflammées. Traditionnellement, la Süper Lig - même si elle était souvent considérée comme exotique - a toujours attiré d'excellents joueurs.

Taffarel, Gheorghe Hagi, "Jay Jay" Okocha, dans les années 90, Roberto Carlos, Nicolas Anelka, Édouard Cissé, dans les années 2000, Mamadou Niang, Guti ou Felipe Melo dans les années 2010, tous ont expérimenté le football turc. Les noms annoncés pour la saison 2015-2016 sont plus ronflants même si certains joueurs arrivent déjà au crépuscule de leur carrière: Samuel Eto'o (Antalyaspor), Lukas Podolski (Galatasaray), Nani (Fenerbahçe) ou encore Stéphane M'bia (Trabzonspor) vont découvrir le Championnat turc, en attendant peut-être Robin van Persie (Fenerbahçe).

L'argument financier n'est pas négligeable

Carl Medjani est arrivé à Trabzonspor l'an passé dans les valises de son ancien sélectionneur en équipe d'Algérie, Vahid Halilhodzic. Il justifie son choix d'opter pour la Turquie après avoir évolué - entre autres - à Ajaccio, Monaco, l'Olympiakos ou Valenciennes. "Si on

compare avec l'Europe et les pays du Golfe, la Turquie c'est une sorte d'anti-chambre. Il y a des moyens financiers qui sont aujourd'hui beaucoup plus importants qu'en Europe et qui peuvent se rapprocher de ce qui se fait dans les pays du Golfe mais avec un niveau de compétitivité qui reste meilleur".

Les clubs ont des moyens et s'en servent pour attirer de grands noms. Il y a dix ans, Fenerbahçe faisait déjà venir Nicolas Anelka en provenance de Manchester City. Deux ans plus tard, c'est Roberto Carlos qui rejoignait le "Fener". En janvier 2013, Galatasaray avait réalisé un joli coup en achetant Wesley Sneijder à l'Inter Milan (7,5 millions d'euros).

Même si elle est moins importante qu'au début de la décennie, la croissance de la Turquie continue d'être positive (+ 3% en 2014). Les clubs de foot et leurs propriétaires millionnaires en profitent. Le président de Fenerbahçe, Aziz Yıldırım, qui a été condamné à de la prison dans des affaires de matches truqués, a fait fortune dans la construction. En 2000, le club a créé Fenerium, une entreprise de prêt-à-porter qui compte 64 magasins à travers le monde et qui génère d'énormes revenus. "Fenerbahçe a des fans partout. On parle de 20 à 25 millions de supporters dans le monde. Même quand je suis en France, je m'en aperçois. C'est un immense club", témoignait Moussa Sow dans L'Équipe en mars 2014.

Galatasaray, le rival historique, n'est pas en reste. En 2011, l'action du club était cotée à 182 euros, soit

une hausse de 40% depuis son introduction en bourse en 2000 selon L'Express. Le club, propriétaire d'un îlot sur le Bosphore, a aussi investi dans plusieurs terrains immobiliers. En 2014, Galatasaray occupait la 18e place du classement des clubs les plus riches avec 161,9 millions d'euros de revenus selon le cabinet Deloitte qui établit chaque année le classement des clubs de football les plus riches du monde. De son côté, Trabzonspor, l'un des rares clubs à pouvoir rivaliser avec les trois mastodontes d'Istanbul, affichait en 2011 la cinquième capitalisation boursière d'Europe avec 59 millions d'euros, toujours selon L'Express.

Autre avantage pour les clubs: la fiscalité. Considérés comme des associations, ils payent peu ou pas d'impôts, ce qui leur permet d'offrir des salaires très confortables à leurs joueurs (12,6 millions d'euros pour Drogba quand il évoluait à Galatasaray, 3,2 millions d'euros pour Sneijder, hors primes, 4 millions pour Eto'o selon la presse turque...). Ces derniers voient aussi leurs impôts plafonnés à 15%. "Ici on est exonéré d'impôts. Cela offre une meilleure possibilité de gagner sa vie par rapport au Championnat français par exemple", confirme Medjani.

Sportivement, les clubs sont compétitifs

Carl Medjani n'a pas perdu au change en signant en Turquie. Le capitaine de l'Algérie l'assure le



Lukas Podolski, la nouvelle recrue de Galatasaray. (D.R)

Championnat truc "n'a rien à envier à ce qui peut se faire en Europe, surtout dans le haut du tableau. On ne s'ennuie pas, il y a des surprises à chaque journée. Les matches sont très ouverts. La notion tactique n'est pas la plus importante. Ce qui compte, c'est surtout l'attractivité pour les supporters et le plaisir de jouer, de marquer des buts, d'avoir du jeu et des actions".

Cette saison, le règlement autorisera 14 joueurs étrangers par équipe (au lieu de 8), 11 sur la feuille de match (au lieu de 6). De quoi créer une nouvelle dynamique dans un Championnat qui pointe au 14e rang à l'indice UEFA, entre les Pays-Bas et la Biélorussie ? "Ça va rendre le rendre plus attrayant, prédit Medjani. C'est spectaculaire, il y a de grosses ambiances quand vous jouez les meilleures équipes. Le football en Turquie c'est le sport phare. Quand on voit qu'Eto'o signe à Antalyaspor, que Van Persie risque d'arriver, Podolski, Nani... ça va faire parler. Ce sera un Championnat qui sera peut-être plus en vue. C'est bien pour le football turc. J'espère que les clubs qui sont engagés en

Coupe d'Europe pourront briller pour apporter plus de lumière sur le championnat".

Un cadre de vie incomparable

La Turquie offre également un cadre de vie qui a charmé de nombreux footballeurs. À Antalya, où il devrait prochainement s'engager, Ronaldinho se retrouverait dans l'une des plus belles stations balnéaires du pays. Pour Carl Medjani, qui vit à Trabzon une ville "très conservatrice de la religion musulmane et des cultures ancestrales turques", "vivre à Istanbul, Ankara, Antalya, dans le sud de la Turquie c'est vraiment plaisant. Istanbul est une ville magnifique. Elle est belle à voir, à visiter, avec beaucoup d'histoire. Si vous descendez dans le sud côté Antalya, Izmir, ce sont des villes où il fait beau, chaud, en bord de mer, c'est aussi agréable d'y habiter".

L'ancien Ajaccien a lui trouvé son compte sur les bords de la Mer Noire. "Les joueurs musulmans qui y viennent sont épanouis. La vie est plaisante, pas chère, on mange très bien, les gens sont respectueux. Ce sont des choses importantes", souligne le défenseur. Les stars qui ont signé en Turquie l'ont bien compris. ■

LEQUIPE.FR

COUPE DU MONDE BEACH SOCCER 2015 - JAPON / SÉNÉGAL, AUJOURD'HUI

Gagner pour prendre le quart

Battu (4-3 ; 1ère j.) par l'Argentine, le Sénégal s'est relancé en Coupe du monde de Beach soccer (9 au 19 juillet) grâce à son succès (6-5 ; 2e j.), samedi, sur le pays hôte, le Portugal. Aujourd'hui (15h), les Lions vont chercher le ticket pour les quarts face au Japon.

■ ADAMA COLY

Les Lions ont créé la sensation, samedi, en Coupe du monde de Beach soccer (9 au 19 juillet). Après son revers d'entrée face à l'Argentine (4-3 ; 1ère j.), le Sénégal s'est imposé (6-5) sur le pays organisateur, le Portugal. Les hommes du sélectionneur Ibrahima Ndiaye "Chita" prennent ainsi leur revanche sur cet adversaire et se relancent ainsi dans la compétition. Les Portugais avaient éliminé les Lions en quart de finale de l'édition tenue à Ravenne, en Italie 2011.

Le Sénégal a donc bien réagi et véritablement refroidi le public de la plage d'Espinho. Il le fallait pour ne pas sortir dès le premier tour. Les Lions ont sorti les griffes et montré le



Le Japon, une équipe en progrès

En route pour le Portugal

Après avoir disputé l'ensemble des Coupes du monde de Beach Soccer de la FIFA, le Japon partait favori pour obtenir son sésame pour Portugal 2015 et décrocher sa troisième couronne asiatique. Les Samouraïs Bleus ont largement dominé les débats durant la phase de groupes face au Koweït, au Viêt-Nam et à la RP Chine, avant d'éliminer Bahreïn en quart de finale. Au tour suivant, ils se sont difficilement imposés (5-4) dans une finale avant l'heure face aux Iraniens, validant leur billet pour une huitième Coupe du Monde. En revanche, leur septième apparition en finale de la Coupe d'Asie de Beach Soccer s'est soldée par une défaite aux tirs au but face à une surprenante équipe omanaise.

L'équipe en un coup d'œil

Le succès japonais en Coupe d'Asie est avant tout l'œuvre

du capitaine Ozu Moreira et de Goto Takasuke, auteurs de huit réalisations chacun, soit plus de la moitié des buts de leur équipe. L'entraîneur brésilien Marcelo Mendes a continué le travail entamé par Ruy Ramos. Il a ainsi permis à Oda Hirofumi, Teruki Tabata et au gardien Shingo Terukina de se révéler au plus haut niveau.

Passé en Coupe du monde de Beach Soccer de la FIFA

Le Japon a disputé toutes les Coupes du monde de Beach Soccer de la FIFA depuis la première édition, qu'il avait bouclée en quatrième position. Par la suite, les Samouraïs Bleus sont sortis dès le premier tour jusqu'à Dubaï 2009, compétition dont ils ont atteint les quarts de finale. Après les trois défaites de suite enregistrées à Ravenne 2011, les Japonais se sont rattrapés à Tahiti 2013 en s'inclinant de justesse (3-4) en quart de finale face au Brésil. ■

(FIFA.COM)

visage d'un fauve en danger. Déterminés à rester en vie face à la menace lusitanienne, les coéquipiers du capitaine Ngalla Sylla n'ont nourri aucun complexe. Après avoir concédé l'ouverture du score par Belchior, Ibra Thioune lâche un missile pour maintenir les siens dans la partie (1-1). Mais comme face aux Sud Américains, le Sénégal a raté la deuxième période. Il a couru après le score. Pape Amadou Kamara a répondu à Coimbra (2-2). Leo Martins (2-3) puis Alan (2-4) ont cru mettre le Portugal à l'abri mais Ibrahima Baldé (3-4) et Ngalla Sylla (4-4) ont décidé de tout remettre à zéro.

C'est dans le dernier tiers temps que les Sénégalais ont réussi à passer devant. Mais dans un premier temps, Belchior a égalisé (5-5) après le but de Babacar Fall (5-4). Le Sénégal a ensuite bien tenu le résultat (6-5) offert par Baldé.

Pâle au Japon

C'est donc la deuxième fois que les Lions réussissent à battre le pays hôte. En 2008, Koukpaki et ses partenaires avaient vaincu la France chez elle (5-5 ; 2 tab 1). Ce qui leur permet de rêver de qualification dans le groupe A. mais il faudra passer le Japon. Ce pays d'Asie n'a jamais manqué ce rendez-vous. Même si le Sénégal l'avait battu à Rio de Janeiro en 2007, le match sera très difficile car chacun peut se qualifier en cas de victoire. Les Japonais se sont aussi relancés en s'imposant (4-3) face à l'Argentine. ■

RÉSULTATS

Samedi

Groupe A
Sénégal - Portugal 6-5
Japon - Argentine 4-3
Groupe B
Oman - Italie 2-4
Costa Rica - Suisse 3-4
Dimanche
Groupe C
Mexique - Espagne 1-3

FOOT - AMICAL U23

Victoire du Sénégal sur l'Algérie

Trois jours après leur défaite contre l'Algérie, les olympiques se sont repris ce samedi en battant les Fennecs sur le score 2-1. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Wague (16') et Badji (22') pour le Sénégal et Haddouche (81') pour l'Algérie. Cette confrontation en amical avec l'Algérie rentre dans le cadre de la préparation des Jeux africains et surtout du match contre l'Égypte qui a le même style de jeu. Aux Jeux africains de septembre prochain à Brazzaville (Congo), le Sénégal jouera dans le groupe B avec comme adversaire le Ghana, l'Égypte et le Nigeria.

BASKET - PLAY-OFFS

Samedi

4e tour hommes
Duc - SLBC 76-45
Us Ouakam - UGB 58-64
Louga BC - Douanes 56-53
4e tour Dames
DUC - SLBC 61-46
5e tour play-dawn hommes
US Rail - MBA 56-62
Dimanche
4e tour play-off dames
JA - UGB 61-71
Jaraaf - Mbour BC 56-45
4e tour hommes
Asfa - Mbour BC 69-63
Aujourd'hui
5e tour play-dawn hommes
14h30 HBC - Gorée
16h Sibac - Mermoz
4e tour play-off dames
17h30 Uso - ASCVD

Iran - Brésil 3-4

Groupe D
Madagascar - Russie 2-4
Paraguay - Tahiti 5-7
Aujourd'hui
Groupe B
12h Oman Costa Rica
16h30 Suisse - Italie
Groupe A
13h30 Portugal - Argentine
15h Japon - Sénégal

LIGUE 1 - 25^e JOURNÉE

Mbour PC prolonge le suspense

La 25e journée n'a pas mis fin au suspense puisque Niary Tally a été accroché par Mbour PC dans les dernières minutes. La bataille du maintien se joue cet après-midi à distance entre l'Olympique de Ngor et l'AS Pikine.

■ LOUIS GEORGES DIATTA

Tout reste à jouer pour le titre de champion de la Ligue 1. Il faudra attendre la 26e et dernière journée pour connaître le successeur de l'AS Pikine. Hier, l'équipe de Niary Tally-Grand Dakar-Biscuiterie (NGB), qui a fait match nul (1-1) contre Mbour Petite Côte (9e, 32 pts), n'a pas réussi à décrocher le sésame.

Apparemment, les hommes de Lamine Dieng n'étaient pas prêts pour le sacre. Pourtant toutes les conditions étaient réunies pour leur permettre de devenir champions avant la dernière journée. Les supporters ont rempli le stade Demba et prêts à faire la fête. Une célébration qui a pris un accent particulier lorsqu'Abdoulaye Ba, meilleur joueur

sur le terrain ce dimanche, a fait l'essentiel en ouvrant le score (74e). Le milieu de terrain de NGB a mystifié la défense adverse avant de mettre le pointu du pied gauche pour faire trembler les filets. Dans les mêmes instants, l'AS Douanes et la Suneor, poursuivants du leader, étaient menés au score (successivement par Casa Sport et Diambars). Même avec l'égalisation des Gabelous à Ziguinchor (1-1), Niary Tally tenait le titre. Malheureusement, les "bleu-blanc-rouge" ont manqué de concentration et encaissé un but à une minute de la fin du temps réglementaire (89e). C'est Benoît Toupane qui a égalisé pour Mbour Petite Côte.

Niary Tally reste en tête avec 42 points +11 suivi de l'AS Douanes qui pointe à deux longueurs avec 40 points. Le Casa Sport qui a concédé

le nul (1-1) devant les Douaniers se retrouve 5e (36 pts).

Diambars revient dans la course

Le grand bénéficiaire de cette 25e journée est Diambars. L'équipe de Saly est revenue dans la course au titre grâce à sa victoire (2-0) sur la Suneor. Les Académiciens remontent à la 3e place avec 39 points (+9). A 3 points du leader, le champion du Sénégal 2013 peut toujours rêver de la couronne. En revanche, le club de Diourbel s'est éloigné de la tête. Suneor se retrouve à la 4e position avec le même nombre de points que Diambars (39 pts).

Port accable Stade de Mbour

Malgré sa relégation en Ligue 2, le Port n'a pas jeté ses armes. Les Portuaires ont frappé fort, hier, en

battant (1-0) Stade de Mbour au stade Amadou Barry. L'équipe du coach Malick Daf compte maintenant 19 points mais reste à la dernière position. Les Stadistes (36 pts) sont rétrogradés au 5e rang.

La Linguère (8e, 33 pts) aussi a pris le dessus (2-1) sur le Jaraaf (11e, 29 pts) à Saint Louis.

La bataille pour la survie

La 25e journée de la Ligue 1 prend fin cet après-midi. Ça sera la bataille à distance entre l'Olympique de Ngor (12e, 25 pts) et l'AS Pikine (13e, 22 pts) pour le maintien dans l'élite. Trois points séparent les deux équipes. La défaite est interdite pour chacune d'elles. Les Pikinois joueront contre l'Union sportive de

Ouakam (7e, 33 pts) au stade Demba Diop et Ngor reçoit Guédiawaye FC (10e, 30 pts) au stade Léopold Sédar Senghor. Les deux matches sont programmés à la même heure (17h15). ■

RÉSULTATS

Hier

Casa Sport - AS Douanes 1-1
Diambars - Suneor 2-0
Linguère - Jaraaf 2-1
Port - Stade de Mbour 1-0
Niary Tally - Mbour PC 1-1
Aujourd'hui
Stade Léopold Sédar Senghor
17h15 US Ouakam - AS Pikine
Stade Demba Diop
17h15 Ol. Ngor - Guédiawaye FC

LAMINE DIENG, COACH NIARY TALLY

"On a manqué de vigilance"

"On a manqué de vigilance sur une balle arrêtée, sur un corner et ils l'ont mis au fond pour égaliser. Ce sera encore pour la prochaine fois. On devait en principe voir le sacre de NGB (Niary Tally). La pression du public, tous ces gens qu'ils n'ont pas

l'habitude de voir, ça a fait qu'on a un peu déjoué en première mi-temps. La canicule aussi pèse sur les organismes. Les rendements habituels n'ont pas été au rendez-vous mais on espère le faire à la dernière journée. A chaque jour sa peine. On va attendre le moment venu pour gagner et être définitivement sacré champion. On est toujours leader, il faudra juste gagner lors de la dernière journée. On va gérer la dernière journée." ■